

JOUER
VENEZ

CONSERVATOIRE

de musique et d'art dramatique du Québec

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2007-2008

ISBN 978-2-550-54769-3 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-54770-9 (PDF)

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008
Dépôt légal — Bibliothèque et Archives Canada, 2008

Ce document est également disponible en version PDF
sur le site Internet du Conservatoire : www.conservatoire.gouv.qc.ca

CONSERVATOIRE

de musique de Val-d'Or

CONSERVATOIRE

de musique de Trois-Rivières

CONSERVATOIRE

de musique de Gatineau

CONSERVATOIRE

d'art dramatique de Montréal

CONSERVATOIRE

de musique de Montréal





La table des matières

LA DÉCLARATION DE FIABILITÉ DES DONNÉES	5
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	7
LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
LA MISSION ET LE MANDAT DU CONSERVATOIRE	14
LES FAITS SAILLANTS	15
LES COURS DE MAÎTRES	22
LE RAYONNEMENT ET LES PARTENARIATS	28
L'ORGANIGRAMME	30
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	31
LES COMMISSIONS DES ÉTUDES	34
LES CONSEILS D'ORIENTATION	36
L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES	40
Les ressources humaines	40
Le rapport de la direction	41
Le rapport du vérificateur	42
L'état des résultats et de l'excédent cumulé	43
Le bilan	44
Le flux de trésorerie	45
Les notes complémentaires	46
LE PLAN STRATÉGIQUE 2008-2011	56
LA FONDATION WILFRID-PELLETIER	66
LES JUGES AUX EXAMENS DE FIN DE TROISIÈME CYCLE ET DE CONCOURS	68
LES LOIS ET LES POLITIQUES D'APPLICATION	70

La lettre à la ministre

Le 21 novembre 2008

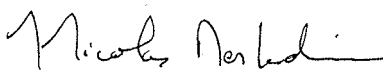
Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
225, Grande Allée Est, Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport annuel de gestion du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2008.

Ce rapport vous est transmis pour dépôt à l'Assemblée nationale. Il a été produit conformément aux dispositions de la loi de notre corporation ainsi que de la Loi sur l'administration publique.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nicolas Desjardins,
Directeur général

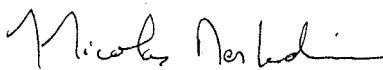
La déclaration de fiabilité des données

L'information et les résultats contenus dans le présent Rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le Rapport et des contrôles afférents.

Ce Rapport annuel de gestion répond aux exigences de la Loi sur l'administration publique. Ainsi, il :

- décrit fidèlement la mission, les enjeux, les orientations stratégiques et les défis de la corporation;
- fait état des résultats dans la conduite de cette mission;
- rend compte de l'application de certains règlements, lois et politiques auxquels le Conservatoire est soumis.

Je déclare que les données contenues dans le présent Rapport annuel de gestion sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2008.



Nicolas Desjardins,
Directeur général



Le mot de la présidente



Le 31 mars 2007, le Conservatoire entamait une période déterminante en devenant une corporation publique autonome, dotée de son propre conseil d'administration. Après une première année d'une intense activité, nous avons réussi le tour de force de mettre en place toutes les conditions et les instances consultatives prévues par sa loi. Félicitations à l'équipe dévouée, talentueuse et pleine de ressources qui se tient derrière un tel accomplissement!

Je profite de ce tout premier Rapport annuel de la corporation du Conservatoire pour saluer la disponibilité et l'énergie des membres du conseil d'administration. Ils ont généreusement contribué à donner une nouvelle impulsion à l'institution. Ce conseil réunit des gens qui prennent à cœur la culture du Québec et l'essor de ses artistes. Ses 20 membres forment un groupe d'une richesse exceptionnelle, autant par l'expérience que par la variété des parcours et la profondeur de l'engagement de chacun dans son milieu.

Depuis le 1^{er} juillet 2007, nous nous sommes rassemblés à quatre reprises, dans plusieurs des neuf établissements du réseau, afin de bien prendre la mesure de l'action du Conservatoire. Au cours de ces rencontres, nous avons adopté une vingtaine de règlements et politiques. Bien que non assujettis aux règles de la loi sur la gouvernance de l'administration publique, nous nous sommes tout de même inspirés des principes et des valeurs qui ont guidé ces règles, par exemple en nous dotant d'un comité de gouvernance et d'éthique et d'un comité de vérification. Nous avons aussi procédé à la nomination de M. Albert Millaire à titre de vice-président du conseil.

Au moment où vous lisez ces lignes, nous avons bien entamé une nouvelle année au cours de laquelle nous comptons savourer pleinement notre statut. Quant à moi, je suis toujours aussi heureuse de présider les destinées d'une organisation formidable qui joue un rôle prépondérant dans la culture québécoise.



Francine Gégouire,
Présidente du conseil d'administration

Le message du directeur général



Voici terminée une première année pour la nouvelle corporation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Nous avons vécu une année hyperactive et formidable à bien des égards, et nous avons tous eu la satisfaction de voir l'institution prendre forme jour après jour. Et je ne cache pas ma fierté d'en avoir été nommé premier directeur général par le conseil d'administration.

Avec cette nouvelle corporation, une culture organisationnelle s'installe et stimule significativement le potentiel de l'organisation. Cela facilite la prise de décisions et ranime chez les membres la fierté et le sentiment d'appartenance au Conservatoire. Un tel esprit favorise au sein du réseau la mise en commun des expériences, une richesse humaine et une diversité de cultures. Celles et ceux qui en bénéficient d'abord et avant tout sont les élèves!

L'autorité morale de la direction du Conservatoire se voit renforcée par la représentativité du corps professoral, des employés, des élèves, des milieux de la musique et du théâtre, ainsi que du milieu de l'éducation au conseil d'administration. Un conseil qui accorde une grande importance à son rôle et le joue en parfaite harmonie avec la direction, ouvrant ainsi la porte aux projets les plus ambitieux.

PRENDRE NOTRE PLACE

Fort de cette nouvelle autonomie et rassuré sur sa pérennité, le Conservatoire est à n'en pas douter en mesure de mieux prendre sa place dans les milieux de la musique et de l'art dramatique. Le paysage culturel québécois a grandement changé au fil des 65 dernières années. Le Québec s'est découvert une identité culturelle qu'il a fait grandir, la déployant avec toute l'énergie et la passion qu'on lui connaît, jusqu'à ne plus douter de la valeur réelle de ses créateurs et de ses interprètes. Pour y parvenir, il a aussi diversifié et intensifié la formation des artistes, si bien que la position du Conservatoire comme une référence en matière d'enseignement de la musique et de l'art dramatique a évolué. Il m'importe que notre institution revalorise son rôle, et ce, non pas en concurrence avec les autres écoles, mais bien en complémentarité, mettant à la disposition de l'ensemble de la collectivité ses compétences uniques et jouant pleinement son rôle.

Ce rôle doit être mis en valeur sur la scène internationale. Avec la rapidité et l'efficacité des moyens de communication modernes, la connaissance et le talent voyagent comme jamais auparavant, et cela nous permet de faire rayonner nos artistes partout dans le monde. Nous continuons de participer aux travaux de l'Association européenne des conservatoires, conservant ainsi nos liens avec les dirigeants des établissements les plus prestigieux au monde. Ces relations nous permettent non seulement de suivre l'évolution des tendances internationales en matière de formation, mais aussi de faire apprécier notre approche et nos résultats, et de faire rayonner notre institution.



01 Une scène de *Pouffes*, un laboratoire de jeu mis en scène par Claude Poissant avec Myriam Fournier, Catherine Le Gresley, Isabelle Sasseyville et Mathilde Addy-Laird, février 2008

UN PASSAGE RÉUSSI

Le fait d'être passés de direction, au sein du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, à celui de corporation publique autonome nous a forcés à mettre en place un ensemble de structures administratives pour assurer au quotidien la gestion de quelque 300 employés, 800 élèves et 9 établissements. Dès juin 2007, notre direction des ressources humaines, notre direction administrative et notre direction des communications assumaient les responsabilités dévolues à un organisme public.

Avec le conseil d'administration, nous avons aussi entamé un grand chantier, celui de la recherche de nouvelles sources de financement. Nous devons adapter notre structure tarifaire en fonction des normes en vigueur dans les milieux collégial et universitaire et nous assurer de maintenir une offre gagnante pour attirer les meilleurs élèves. Dans ce contexte, nous voulons offrir des bourses d'études intéressantes. C'est pourquoi, au cours des prochains mois, nous allons redéfinir la relation du Conservatoire avec la Fondation Wilfrid-Pelletier, pour qu'elle devienne la Fondation du Conservatoire et fasse participer plus étroitement les élèves et les employés à la cueillette de fonds.

L'ÉLAN

Avec la nouvelle autonomie vient une responsabilité accrue quant à la portée du mandat, forçant la direction à réfléchir sur les moyens de s'en acquitter. Aussi, au cours des derniers mois, avec l'équipe de la direction générale, nous avons élaboré un Plan stratégique triennal. Chaudement accueilli par le conseil d'administration et les employés dans les différents établissements du réseau, ce plan place l'élève au cœur de toutes nos actions et s'articule autour de trois grandes orientations : 1) développer le plein potentiel de chaque élève; 2) consolider le rôle et la place du Conservatoire; 3) profiter du nouveau statut de la corporation. Différentes actions découleront de ce plan stratégique, que je compte mettre à exécution dès à présent. Notre prochain rapport annuel fera état de ces actions et de l'atteinte de nos objectifs.

« Conduire un élève à la scène demande plusieurs années, une grande passion et une disponibilité du cœur et de l'esprit. »

— **NICOLAS DESJARDINS**

Directeur général du Conservatoire de musique
et d'art dramatique du Québec

La Loi sur le Conservatoire l'autorise désormais à décerner un diplôme, un certificat ou toute autre attestation d'études universitaires, auquel conduit un programme d'enseignement qu'il établit et met en œuvre avec l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Cette possibilité compte pour nos élèves et c'est d'ailleurs une démarche dans laquelle la plupart des conservatoires d'Europe sont engagés. En mars 2007, nous entreprenions de soumettre notre formation en interprétation musicale à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, la CREPUQ, afin qu'elle émette un avis de qualité de cette formation à la ministre.

Nous avons franchi avec succès cette première étape cruciale; en effet, la CREPUQ reconnaît dorénavant notre formation en interprétation musicale, à certaines conditions. Nous devrions donc célébrer la réussite de nos premiers « diplômés » dans un proche avenir. Ici, je tiens à féliciter chaleureusement M. André Picard, directeur des études et du développement, pour le travail colossal qu'il a déjà abattu et qu'il poursuit en vue de faire reconnaître également notre formation en composition pour le volet musique, et en jeu et scénographie pour le volet art dramatique.

02



CÉLÉBRER

L'exercice 2007-2008 nous a permis de célébrer le 40^e anniversaire des établissements de Gatineau et de Saguenay qui, au fil des ans, ont suscité de la fierté et enrichi la vie culturelle de tous. Ces deux écoles sont si bien ancrées dans leur milieu qu'il arrive aujourd'hui de voir un père, jadis étudiant au Conservatoire, y enseigner maintenant à ses enfants... Dans l'esprit d'un réseau, les deux établissements se sont rencontrés pour deux concerts mémorables réunissant leurs élèves.

Un autre sujet de fierté est la diffusion en janvier 2009, sur les ondes de Télé-Québec, d'un documentaire sur le Conservatoire. Réalisé par Luc Bourdon et tourné à l'hiver 2008 dans tous les établissements du réseau, ce film place au cœur des images, des mots et des sons, la précieuse relation maître-élève, pierre angulaire de la pédagogie au Conservatoire.

Je m'en voudrais de ne pas aussi mentionner que Valérie Milot, harpiste, élève au Conservatoire de musique de Trois-Rivières, remportait le prestigieux Prix d'Europe de 25 000 \$ et que Claudiane Ruelland, élève de deuxième année au Conservatoire d'art dramatique de Québec, et Victor Fournelle-Blain, élève de violon au Conservatoire de musique de Montréal, ont tous deux remporté la prestigieuse bourse de la fondation Hnatyshyn, assortie d'un montant de 10 000 \$, dans leur discipline respective.



02 *Mozart Amor* par le Studio d'opéra du Conservatoire de musique de Montréal, sous la direction musicale et artistique d'Esther Gonthier et d'Olivier Godin 03 Le Grand Orchestre des jeunes de Québec sous la direction de Gilles Auger, au Palais Montcalm

UNE TOURNÉE DU RÉSEAU

Le 29 octobre 2007, le Conservatoire de musique de Rimouski inaugurerait ses nouveaux locaux. Bien installé dans le Centre culturel de Rimouski, les quelque 70 élèves et 23 professeurs et employés du Conservatoire commencent l'année scolaire dans des espaces entièrement conçus et aménagés pour les besoins spécifiques d'une école supérieure de musique. Avec ses 24 studios et salles de cours, ses 16 studios de pratique, son studio d'orgue, sa salle de concert de 120 places et son centre de documentation, le tout doté d'un équipement à la fine pointe, le Conservatoire est en mesure — plus que jamais — de servir les trois grandes régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord.



04 Une scène de *L'appel de la vie* d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Matieu Gaumond, février 2008 05 Une scène de la pièce *Il était onze heures le soir* de Reynald Robinson, mai 2008 06 Une scène de *Roberto Zucco* de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Patric Saucier, octobre 2007 07 Une scène de *Pouffes*, mise en scène de Claude Poissant, février 2008

Au Conservatoire de musique de Gatineau, l'arrivée de Marc Landry, nommé directeur de l'établissement en juillet 2007, correspondait avec les célébrations du 40^e anniversaire. L'année a été ponctuée de nombreux événements. Elle a culminé avec la présentation d'un concert réunissant les élèves du Conservatoire et les membres de l'Orchestre symphonique de Gatineau, qui clôturait sa première année d'existence avec l'illustre *Neuvième symphonie* de Beethoven!

Au même moment, Saguenay célébrait aussi 40 ans depuis sa fondation. Cette année a été marquée par la musique et par des retrouvailles qui ont ramené au Conservatoire d'anciens élèves faisant aujourd'hui carrière, comme Denis Bluteau, Régis Rousseau, Hélène Collerette, Catherine Perron, Claire Ouellet et Sandra Murray. De plus, une exposition de photographies nous rappelait l'incalculable contribution de l'actuel directeur du Conservatoire, maestro Jacques Clément, en poste depuis 22 ans.

Quant au Conservatoire de musique de Québec, il décidait de participer à la création d'un orchestre symphonique régional formé de jeunes musiciens de 14 à 24 ans. Le Grand Orchestre des jeunes de Québec est donc né. Sous la

présidence de madame Louise Forand-Samson, directrice artistique du Club musical de Québec, le tout jeune orchestre, dirigé par Gilles Auger, s'est produit à six reprises à la salle Raoul-Jobin du prestigieux Palais Montcalm durant l'année.

Du côté de Trois-Rivières, le Conservatoire de musique poursuivait pour une quatrième année son étroite collaboration avec le Collège Laflèche. Cette année marquait aussi 20 ans de collaboration avec l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières (OSTR). D'ailleurs, le 29 mars avait lieu, à la salle Thompson, le concert *Rome éternelle* mettant à contribution l'Orchestre du Conservatoire et l'OSTR.

Le Conservatoire de musique de Val-d'Or signait une entente de partenariat qui lui permet dorénavant d'offrir des cours de musique d'ensemble, de théorie, et d'instruments dans les locaux de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, à Amos, rapprochant ainsi le Conservatoire de ses élèves qui auparavant devaient parcourir les 70 km qui séparent les deux villes. En plus de sa programmation habituelle de plus de 25 concerts, Val-d'Or rassemblait une centaine de violonistes et de violoncellistes pour la septième édition de son Rassemblement régional des cordes.

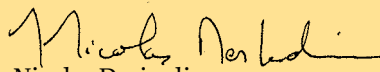
Au Conservatoire d'art dramatique de Québec, tous les finissants en jeu décrochaient au moins un rôle dans une production professionnelle dans les théâtres de Québec, que ce soit au Capitole avec *Les Misérables*, au Théâtre Niveau Parking, au Théâtre de la Bordée, au Théâtre du Gros Mécano ou au Trident. Le partenariat du Conservatoire avec le Vieux bureau de poste de Saint-Romuald permettait également à quatre finissants en jeu et à une finissante en scénographie de créer leur premier spectacle professionnel et de le présenter sur scène à 18 reprises.

Montréal n'est pas en reste avec son Conservatoire d'art dramatique. Soulignons d'abord le retour à la direction de l'établissement de Raymond Cloutier, qui avait occupé ce poste dans les années 90. En 2007-2008, les étudiants étaient installés temporairement dans l'Édifice Grover, le temps d'aménager ce qui deviendra sans doute, au cours des prochains mois, un des plus beaux conservatoires au monde. Ses finissants ont présenté leurs productions théâtrales à la cinquième salle de la Place des Arts et les élèves de deuxième année ont effectué une tournée de théâtre de rue, sur des textes de leur cru.

Durant ce temps, le Conservatoire de musique de Montréal prenait possession de ses nouveaux locaux au 4750, rue Henri-Julien, au cœur du Plateau Mont-Royal. Ce nouvel espace, entièrement aménagé pour les besoins spécifiques de l'enseignement de la musique, comprendra dès février 2009 une salle de concert de 220 places. En mai, on voyait s'achever une autre belle saison de concerts alors qu'un nouveau directeur arrivait à la barre, maestro Raffi Armenian, qui y enseignait déjà depuis 25 ans et qui continuera d'en diriger l'orchestre.

POUR CONCLURE

Conduire un élève à la scène demande plusieurs années, une grande passion et une disponibilité du cœur et de l'esprit. Parce que c'est ce qui nous anime, cet élève est au cœur de toutes nos décisions. Merci à tous les employés du Conservatoire pour leur contribution à cette belle mission. Merci également aux membres du Conseil d'administration pour leur confiance et leur générosité.


Nicolas Desjardins,
Directeur général

05



06



07



La mission et le mandat du Conservatoire

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a été fondé par voie législative en 1942. Après être demeuré au sein du ministère chargé de la culture pendant 65 ans, il est devenu, en 2007, une corporation publique autonome ayant le statut d'un organisme du gouvernement doté de son propre conseil d'administration. La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine est responsable de l'application de sa loi constitutive.

Le Conservatoire est formé d'un réseau de sept établissements d'enseignement de la musique à Gatineau, Montréal, Québec, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières et Val-d'Or, et de deux établissements d'enseignement de l'art dramatique, à Montréal et à Québec, tous au service du milieu dans lequel ils sont bien enracinés.

Il est la seule institution d'État en Amérique du Nord qui offre des programmes de formation en musique en continuité, du niveau préparatoire jusqu'au niveau équivalant au second cycle universitaire. Ses programmes de formation professionnelle en art dramatique adoptent la structure des programmes des grandes écoles où tous les cours sont obligatoires, de l'entrée à la diplomation.

Le personnel enseignant du Conservatoire compte environ 220 professeurs qui sont recrutés parmi les meilleurs artistes de leur domaine, incluant des pianistes accompagnateurs qui ont le statut de professeur.

À la différence des institutions des systèmes scolaire, collégial et universitaire, qui sont financées en fonction du nombre de leurs étudiants, le Conservatoire est financé à même les crédits du ministère chargé de la culture, à partir d'une enveloppe budgétaire annuelle qui limite et détermine le nombre de ses élèves. C'est pourquoi ces derniers y sont admis uniquement au mérite par voie de concours.

Prestigieuse institution de formation professionnelle en arts de la scène, le Conservatoire contribue de façon significative à stimuler la vie artistique des centres et des régions où il est implanté et à assurer une partie importante du développement de la culture au Québec. Son rayonnement à l'étranger ainsi que celui de ses professeurs et de ses élèves passés et actuels témoignent de l'excellence de la formation dont il est l'héritier et dont il se fait le promoteur, tant en musique qu'en art dramatique.

- 1. Assurer une formation professionnelle en musique et en art dramatique fondée sur l'excellence.**
- 2. Susciter et soutenir dans le milieu une formation musicale et théâtrale de grande qualité.**
- 3. Susciter et soutenir dans le milieu les organismes essentiels à la vie musicale et théâtrale.**

SANCTION DES ÉTUDES

Musique	CMR	CMS	CMQ	CMTR	CMM	CMG	CMVD	Total
Certificat d'études préparatoires en musique	15	6	8	9	14	11	11	74
Diplôme d'études intermédiaires en musique	4	3	7	7	19	7	3	50
Diplôme d'études collégiales en musique	3	3	8	3	15	7	1	41
Certificat d'études supérieures en musique I						1		1
Diplôme d'études supérieures en musique I		2	6	2	15			25
Certificat d'études supérieures en musique II								0
Diplôme d'études supérieures en musique II		1	4	1	14	2		22
Certificat de stage de perfectionnement en musique			3		5			8
Total	22	15	36	22	82	28	15	221

Résultats au concours	CMR	CMS	CMQ	CMTR	CMM	CMG	CMVD	Total
Accessit					6	4		10
Prix		1	5		8			14
Prix avec grande distinction			2	1	7	2		12
Total	—	1	7	1	21	6	—	36

Art dramatique — formation professionnelle	CADQ	CADM	Total
Jeu	10	9	19
Scénographie	4		4
Total	14	9	23

Art dramatique — formation continue	CADM
Doublage adultes	24
Doublage enfants	4
Voix et micro	12
Phonétique et diction	10
Corps et voix	12
Total	62

CMR : Conservatoire de musique de Rimouski
 CMS : Conservatoire de musique de Saguenay
 CMQ : Conservatoire de musique de Québec
 CMTR : Conservatoire de musique de Trois-Rivières
 CMM : Conservatoire de musique de Montréal

CMG : Conservatoire de musique de Gatineau
 CMVD : Conservatoire de musique de Val-d'Or
 CADQ : Conservatoire d'art dramatique de Québec
 CADM : Conservatoire d'art dramatique de Montréal

**LA FORMATION EN MUSIQUE
UN ENCADREMENT PERSONNALISÉ
ET UN APPRENTISSAGE
INDIVIDUALISÉ**

FORMATION

La formation comprend cinq niveaux, qu'on appelle des « cycles », au cours desquels les élèves travaillent une matière principale, désignée comme une « spécialité » : il s'agit de l'instrument de l'élève ou encore du chant, de la direction d'orchestre ou de la composition. De plus, les programmes comprennent des cours communs qui contribuent à donner à tous une formation générale en musique (formation auditive et théorique, histoire de la musique, analyse et techniques d'écriture).

Du premier au cinquième cycle, les apprentis musiciens empruntent un parcours qui les mène des études préparatoires jusqu'à un stage de perfectionnement. Ce dernier leur permet de réaliser des projets contribuant à leur cheminement professionnel. Entre ces deux niveaux, ils évoluent graduellement, en passant par le cycle intermédiaire ou collégial, le cycle supérieur I (premier cycle universitaire) et le cycle supérieur II (deuxième cycle universitaire).

Dès la fin du niveau intermédiaire et jusqu'à la toute fin de leurs études, ils reçoivent chaque semaine une heure et demie d'enseignement individuel dans leur spécialité. De plus, ils bénéficient des services de pianistes-accompagnateurs et tous participent à de petits et grands ensembles. Enfin, dans les cours de groupes, le ratio maître-élèves avantage ces derniers, pour leur donner un suivi pédagogique optimal.



08 Ioana-Smarandita Arbore, élève de Christian Vachon au Conservatoire de musique de Gatineau.

EXPÉRIENCE DE LA SCÈNE

La formation des musiciens comprend de nombreuses occasions de jouer en public, tant pour les compositeurs que pour les interprètes, ce qui donne aux élèves une solide expérience de la scène. En effet, le Conservatoire organise chaque année des centaines d'événements musicaux — concerts, conférences, cours de maître — dans de multiples lieux de diffusion, ce qui contribue au développement et au rayonnement de la vie musicale québécoise.

INTERPRÉTATION

Le profil en interprétation concerne les professions d'instrumentiste, de chanteur et de chef d'orchestre. Il est offert aux cycles préparatoire, intermédiaire, supérieur I, supérieur II et stage de perfectionnement.

COMPOSITION

Le profil en composition comprend les diverses techniques d'écriture, la composition et la composition électroacoustique. La formation s'échelonne sur les trois derniers cycles du parcours (supérieur I, II et stage de perfectionnement).

LISTE DES FINISSANTES ET DES FINISSANTS AU CONCOURS DE SORTIE EN 2007-2008

Julie Dunn-Cuillierier	Clarinete	Accessit
Mélanie Bourassa	Clarinete	Prix avec grande distinction
Jean-François Blouin	Composition électroacoustique	Prix
Mathieu Boily-Tremblay	Contrebasse	Prix
Jean-Sébastien Lévesque	Contrepoint	Accessit
Francine Phuong Nguyen-Savaria	Contrepoint	Accessit
Morgan Sara Gregory	Cor	Prix
Pierre-Antoine Tremblay	Cor	Prix
Chang Duk-Kyung	Direction d'orchestre	Accessit
Jean-Michel Malouf	Direction d'orchestre	Prix
Laura Bates	Flûte	Prix avec grande distinction
Mélissa Cadorette Gagnon	Flûte	Prix
Catherine Jean Thibault	Flûte	Prix
Bruno Roussel	Guitare	Prix avec grande distinction
Charles Thouin	Guitare	Prix avec grande distinction
Valérie Despax	Harmonie	Accessit
Emmanuel Thouin	Harmonie	Prix
Jean-Charles Thouin	Harmonie	Accessit
Valérie Milot	Harpe	Prix avec grande distinction
Daniel Lanthier	Hautbois	Prix avec grande distinction
Stéphanie Beauparlant	Musique de chambre	Prix
Florence Blain	Musique de chambre	Prix
Vincent Boilard	Musique de chambre	Prix
Paul-Éric Cordey	Musique de chambre	Prix avec grande distinction
Daniel Lanthier	Musique de chambre	Prix avec grande distinction
Roxanne Léveillé	Musique de chambre	Prix avec grande distinction
Audrey G.-Perreault	Musique de chambre	Accessit
Marie-Ève Poupert	Musique de chambre	Prix avec grande distinction
Charles Thouin	Musique de chambre	Accessit
Pierre-Antoine Tremblay	Musique de chambre	Prix
Olivier Maranda	Percussion	Prix avec grande distinction
Patrick Parent	Saxophone	Prix
Sébastien Côté	Trombone	Accessit
Thierry Champs	Trompette	Prix avec grande distinction
Gilbert Bélec	Violon	Accessit
Cendrine Despax	Violon	Prix

ART DRAMATIQUE
UNE FORMATION DE PREMIER
CYCLE UNIVERSITAIRE

PROFIL

Le Conservatoire d'art dramatique s'adresse à des élèves titulaires d'un diplôme d'études collégiales et offre deux programmes dont le niveau équivaut au premier cycle universitaire, comprenant le jeu et la scénographie, ainsi qu'un programme court en mise en scène et création.

JEU

La formation en jeu prépare les élèves à entreprendre une carrière artistique professionnelle d'interprète au théâtre, au cinéma, dans les médias ainsi que dans les multiples domaines connexes. Échelonné sur trois ans consécutifs et à temps plein, ce programme offre des activités d'apprentissage et de développement qui s'appuient sur les exigences des pratiques actuelles en art dramatique. Il favorise un entraînement pratique intensif. Il se déroule en trois temps et porte successivement sur la connaissance de soi, l'expression et la représentation. Cela permet d'abord de développer la conscience de l'acteur en devenir, avec ses forces et ses faiblesses, ensuite d'enrichir sa personnalité théâtrale en lui apprenant à s'exprimer et à incarner des personnages et, enfin, de se produire sur scène pour rencontrer le public et découvrir la réalité de son métier.

Les cours portent sur l'interprétation, le jeu devant caméra, la création, l'improvisation, l'écriture, la diction et la phonétique, la voix, la lecture, le chant, le mouvement, les masques, le mime, la pantomime, le clown, la commedia dell'arte, l'histoire du théâtre, le théâtre tragique, les nouvelles dramaturgies, le combat et les claquettes. Certains de ces cours sont exclusifs à Québec et d'autres à Montréal.

Le Conservatoire d'art dramatique de Montréal s'est créé une spécialité dans l'enseignement du jeu devant caméra. Les élèves ont l'occasion de jouer devant la lentille, de manipuler la caméra, de concevoir des scénarios, d'installer décors et éclairages, et d'assurer la régie ou l'aiguillage. Ils acquièrent une expérience des médias électroniques qui contribue à faire d'eux des acteurs bien préparés à exercer leur métier et à en connaître les différentes facettes.

SCÉNOGRAPHIE

La formation en scénographie est exclusive au Conservatoire d'art dramatique de Québec et mène les élèves aux métiers de concepteur de décors, d'accessoires et de costumes. Au cours des deux premières années, ils apprennent les techniques de base pour exécuter des maquettes et des plans, et pour réaliser des accessoires de spectacles. La troisième année, ils travaillent avec les élèves du programme de jeu et conçoivent pour eux des décors, des costumes, des accessoires, des éclairages et des affiches. Peu à peu, ils apprennent à apporter une vision personnelle à leurs réalisations.

Les cours au programme portent sur les décors, les costumes, les accessoires, le dessin technique, l'illustration et les techniques des médias, le dessin et les croquis, l'histoire du costume et de la scénographie et l'histoire des styles en architecture et en décoration.

09



09 Marianne Marceau dans *L'appel de la vie*, février 2008

MISE EN SCÈNE ET CRÉATION

La formation en mise en scène et création est offerte depuis peu au Conservatoire d'art dramatique de Québec. Elle s'adresse à des candidats qui possèdent déjà une formation en art dramatique ou des expériences de la création scénique, et vise à former des artistes capables de soutenir leurs propres créations scéniques sur les plans de la direction des comédiens, de la conception de l'espace ou de l'écriture.

Ce programme dure un an ou deux, selon le profil des candidats. Il s'inscrit dans la pensée pédagogique de l'école qui désire, plutôt que des spécialistes de l'écriture ou de la mise en scène, former des artistes dramatiques polyvalents, ayant une pratique générale et globale de la création scénique.

Les cours vont de l'interprétation jusqu'à l'histoire du théâtre, en passant par l'analyse de textes, l'étude de l'équilibre sur un plateau, le dessin technique, l'écriture dramatique, la direction d'acteur, la direction de projets et l'assistance à la mise en scène.

FORMATION CONTINUE

Une formation continue est offerte depuis 1989 au Conservatoire de Montréal pour répondre aux besoins de perfectionnement des professionnels, qu'ils soient diplômés ou non du Conservatoire, et pour élargir leurs horizons professionnels. On enseigne des techniques aussi variées que l'écriture dramatique, le doublage et l'adaptation, l'usage du micro, le jeu devant la caméra, la phonétique et la diction, la manipulation de marionnettes ou encore le tango.

LISTE DES FINISSANTS EN ART DRAMATIQUE EN 2007-2008

Mathilde Addy-Laird	Jeu
Martin Boily	Jeu
Guillaume Boisbriand	Jeu
Joëlle Bond-Bouchard	Jeu
Yannick Chapdelaine	Jeu
Robin-Joël Cool	Jeu
David Corriveau	Jeu
Romy Daniel	Jeu
Chantal Dupuis	Jeu
Jean-Philippe Durand	Jeu
Myriam Fournier	Jeu
Steve Gagnon	Jeu
Jean-Michel Gagnon-Girouard	Jeu
Catherine Le Gresley	Jeu
Marianne Marceau-Gauvin	Jeu
Guillaume Regaudie	Jeu
Claudiane Ruelland	Jeu
Isabelle Sasseville	Jeu
Guillaume Tremblay	Jeu
Daphnée Tasia Bourdages-Athanassiou	Scénographie
Élyane Martel	Scénographie
Guylaine Petitclerc	Scénographie
Dominic Thibault	Scénographie

PRIX ET RECONNAISSANCES

Les élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec se distinguent, et souvent leur travail, leur talent et la qualité de la formation qu'ils reçoivent sont remarqués et primés. À preuve, les quelques exemples suivants au cours de l'année 2007-2008.

PRIX JOHN-NEWARK ET PRIX ÉQUINOXE FILMS AU PRIX D'EUROPE 2008

DANIEL LANTHIER, hautboïste, élève de Lise Beauchamp
Daniel est également soliste avec l'Orchestre de Lévis et a été accepté au Royal Academy of Music de Londres et au Young Artists Program de l'Orchestre du Centre national des arts à Ottawa.

BOURSE DE LA FONDATION HNATYSHYN, CATÉGORIE THÉÂTRE CLAUDIANE RUELLAND, élève en jeu

PRIX D'EUROPE 2008 ET MEILLEURE INTERPRÉTATION D'UNE ŒUVRE CANADIENNE ET DEUXIÈME PRIX, CATÉGORIE HARPE AU CONCOURS OSM STANDARD LIFE

VALÉRIE MILOT, harpiste, élève de Caroline Lizotte

PREMIER PRIX CONCOURS DE MUSIQUE DU CANADA 2007, CATÉGORIE CORDES 19 ANS RÉCIPIENDAIRE DE LA BOURSE DE LA FONDATION HNATYSHYN, CATÉGORIE MUSIQUE

VICTOR FOURNELLE-BLAIN, violoniste, élève de Johanne Arel

PREMIER PRIX CONCOURS DE MUSIQUE DU CANADA 2007, CATÉGORIE VENTS 19 ANS

BÉATRICE GAUDREAU-LAPLANTE, hautboïste, élève de Lise Beauchamp

PRIX CLAIRE CHARBONNEAU-CLERK AUX PRIX D'EUROPE 2008

MÉLISANDE McNABNEY, claveciniste, élève de Mireille Lagacé

PRIX DU CONCOURS DE CONCERTOS DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE MONTRÉAL

BÉATRICE GAUDREAU-LAPLANTE, hautboïste, élève de Lise Beauchamp
Elle a de plus fait une tournée en Colombie et au Panama avec le Youth Orchestra of Americas.

YANNICK GAGNÉ, corniste, élève de John J. Milner

Nos élèves se retrouvent aussi sur les scènes du monde.

FLORENCE BLAIN, hautboïste, élève de Lise Beauchamp, a fait une tournée en Russie, Arménie, Lituanie et Allemagne. Elle s'est produite au Napa Festival de Californie avec le USS Verbier Chamber Orchestra.

SÉBASTIEN CÔTÉ, élève de Patrice Richer, a été nommé tromboniste solo de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières.

ROBIN DOYON, élève de Manon Lafrance, a été nommé trompettiste solo de l'Orchestre symphonique d'Edmonton.

Les professeurs du Conservatoire se distinguent aussi :

GILLES BELLEMARE, compositeur et professeur de direction d'orchestre, titulaire de la classe d'orchestre du Conservatoire de musique de Trois-Rivières, a reçu le Premier prix de composition du Concours Reel Music du New Currents Festival of Music de Victoria.

MATHIEU LUSSIER, bassoniste, a accepté de devenir le directeur artistique du Festival international de musique baroque de Lamène, au Nouveau-Brunswick. Il a été nommé chef de l'Ensemble Arion et il enseigne au Conservatoire de musique de Montréal.

LOUIS DUFORT, professeur de composition électroacoustique au Conservatoire de musique de Montréal, a composé la musique d'*Orphée et Eurydice* pour la chorégraphe Marie Chouinard.

VÉRONIQUE LACROIX, professeur au Conservatoire de musique de Montréal, chef d'orchestre de l'Ensemble contemporain de Montréal+, a remporté le Prix Opus directrice artistique de l'année.

MANON LAFRANCE, professeur au Conservatoire de musique de Montréal, trompettiste, est devenue la première femme au sein du célèbre quintette de cuivre Canadian Brass.

Il importe enfin de souligner que chaque année de formation au Conservatoire se termine par un palmarès au cours duquel on salue le travail des élèves. C'est une occasion de remettre les prix de concours et des bourses de reconnaissance aux élèves les plus méritants. En 2007-2008, le Conservatoire a remis 153 bourses aux élèves, pour un montant total de 120 367 \$. Ces bourses sont remises par la Fondation Wilfrid-Pelletier, par les associations d'élèves, de professeurs et d'anciens élèves, et aussi grâce à des donateurs privés que nous voulons ici remercier très sincèrement.

Les cours de maîtres

Le Conservatoire forme des artistes qui se mesureront très bientôt aux meilleurs dans le monde. Aussi, il doit répondre aux exigences que créent les standards de qualité, les techniques d'enseignement et les communications modernes. Tout comme les prestations devant public qu'offrent nos élèves, les rencontres avec les grands maîtres dans différentes disciplines font partie de la formation du Conservatoire. Si les élèves du Conservatoire ont bénéficié de ces rencontres privilégiées, elles ont aussi été l'occasion pour les musiciens et metteurs en scène invités de constater le très haut niveau d'apprentissage au Conservatoire.

EN MUSIQUE

Au cours de l'exercice 2007-2008, les différents établissements du réseau ont organisé 51 classes de maître, ouvertes non seulement aux élèves du Conservatoire mais aussi à d'autres établissements et au public.

DENIS BLUTEAU, flûtiste à l'Orchestre symphonique de Vancouver et flûte solo associé à l'Orchestre symphonique de Montréal.

Saguenay, 29 octobre 2007

ALFRED BRENDEL, pianiste concertiste formé à Vienne. Il est également poète et essayiste, anobli par la reine Elisabeth II, en hommage à sa brillante carrière.

Montréal, 25 février 2008

DUDU CARMEL, hautbois solo de l'Orchestre philharmonique d'Israël et membre fondateur du New Israeli Woodwind Quintet, à Tel-Aviv.

Montréal, 17 janvier 2008

COREY CEROVSEK, violoniste, pianiste et mathématicien. Il a été soliste de tous les grands au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Québec, 9 octobre 2007

CAMILLE CHURCHFIELD, première flûte de l'Orchestre symphonique de Vancouver pendant 29 ans.

Gatineau, 16 février 2008

HÉLÈNE COLLERETTE, violoniste lauréate du concours international Tibor Varga et du concours de l'Orchestre symphonique de Montréal. Depuis 1996, elle est premier violon solo de l'Orchestre philharmonique de Radio-France à Paris.

Saguenay, 28 novembre 2007



Alfred Brendel

JOHANNE COUTURE, claveciniste et docteure en interprétation. Elle a poursuivi des recherches postdoctorales sur la musique française pour clavecin au XVII^e siècle.

Gatineau, 19 janvier 2008

JONATHAN CROW, violoniste. À 19 ans, il devient second violon solo associé de l'Orchestre symphonique de Montréal, et cinq mois plus tard il occupe la chaise de premier violon solo associé. Il est également professeur à l'Université McGill.

Montréal, 3 février 2008

ANDREW DAWES. Sur les conseils d'Isaac Stern, il a poursuivi sa formation en violon au Conservatoire de Genève. Il a joué en Europe et au Canada avec tous les orchestres d'importance.

Montréal, 7 novembre 2007

FRÉDÉRIC DEMERS, trompettiste. Il travaille pour les Grands Ballets Canadiens de Montréal, l'Orchestre Métropolitain du Grand Montréal et l'Orchestre de Chambre de McGill.

Val-d'Or, 26 janvier et 18 avril 2008

ELIZABETH DOLIN. Violoncelliste associée à l'Orchestre symphonique de Montréal pendant trois ans, elle se consacre maintenant aux récitals en solo et à la musique de chambre.

Montréal, 3 février 2008

FRANCIS DUBÉ. Pianiste spécialiste de la mémorisation pianistique, il est titulaire d'un doctorat en éducation musicale et professeur adjoint de didactique instrumentale à l'Université Laval.

Val-d'Or, 8 mars 2008

NICOLAS DUCHAMP, flûte solo de l'orchestre du Théâtre National de l'Opéra Comique à Paris, de 2004 à 2007. Il obtenait son Premier prix de flûte à 14 ans.

Montréal, 13 mars 2008



EYAL EIN-HABAR, flûtiste solo au sein de l'Orchestre philharmonique d'Israël. Il est membre fondateur du New Israeli Woodwind Quintet et du Israeli Flute Ensemble.

Montréal, 16 janvier 2008

NIKLAS EKLUND. Trompettiste suédois de réputation internationale, il se consacre à une carrière de soliste en Europe et en Amérique.

Rimouski, 17 février 2008

QUATUOR ÉLYSÉE, l'un des ensembles les plus brillants de l'heure, formé de deux violonistes français, Christophe Giovaninetti et Marc Vieillefon ainsi que d'un altiste et d'un violoncelliste russes, Dimitri Khlebtsevitch et Igor Kiritchenko.

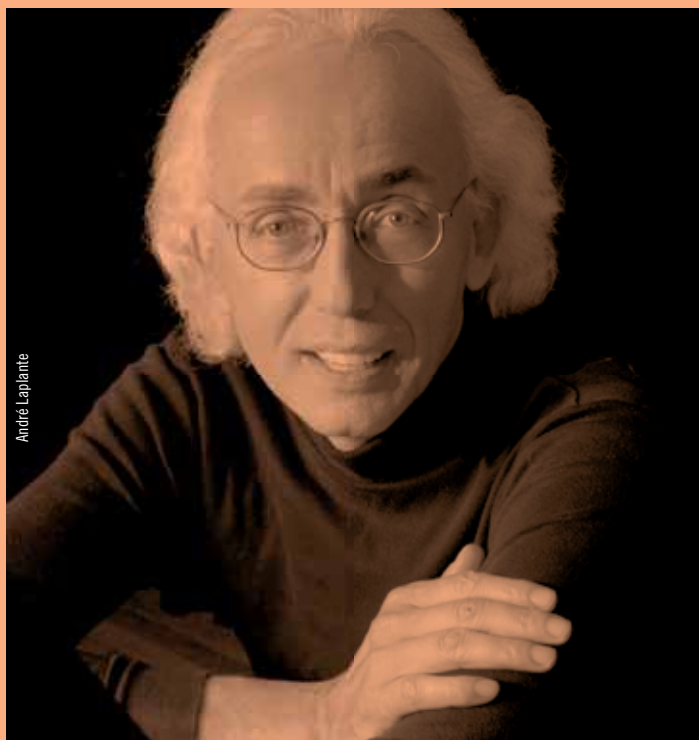
Saguenay, 29 février 2008

STÉPHANE FONTAINE, clarinette solo de l'Orchestre symphonique de Québec qui s'est distingué dans plusieurs concours internationaux.

Québec, 28 mars 2008

JOANNA G'FROERER, nommée flûte solo de l'Orchestre du Centre national des Arts à Ottawa alors qu'elle n'avait que 20 ans.

Montréal, 3 février 2008



André Laplante

ANDRÉ LAPLANTE. Un des plus grands pianistes de musique romantique, il s'est illustré dans les plus grands centres culturels d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Extrême-Orient. Il enseigne au Conservatoire de Montréal.

Montréal, 3 février 2008

MALCOLM LAYFIELD. Violoniste et chef d'orchestre internationalement reconnu, il est directeur artistique et chef du Goldberg Ensemble et également à la tête du London Bach Orchestra. Il enseigne au Royal Northern College of Music de Manchester, qu'il dirige depuis 2001.

Québec, 2 avril 2008

NATALIA GUTMAN. Cette violoncelliste moscovite a donné son premier concert à l'âge de neuf ans. Les orchestres les plus prestigieux s'arrachent sa collaboration. Elle enseigne à la Musikhochschule de Stuttgart.

Québec, 26 novembre 2007

CHARLES HAMANN, premier hautbois de l'Orchestre du Centre national des Arts. Il enseigne à la Faculté de musique de l'Université d'Ottawa et à l'Institut estival de musique du Centre national des Arts.

Montréal, 3 février 2008

YOSSIF IVANOV. Ce violoniste exceptionnel reçoit ses premiers cours de violon de son père dès l'âge de cinq ans et six mois plus tard, il joue comme soliste avec l'Orchestre philharmonique de Flandre.

Québec, 18 décembre 2007

RALPH KIRSHBAUM. Ce violoncelliste britannique a remporté le Concours Tchaïkovski à Moscou en 1970 et il est le fondateur et directeur artistique du Festival international de violoncelle de Manchester.

Montréal, 9 novembre 2007

SUZIE LEBLANC, soprano réputée internationalement dans le répertoire des 17^e et 18^e siècles. Elle est très en demande dans le monde entier.

Montréal, 9 novembre 2007

QUATUOR LUMIÈRE, ensemble composé de Stephen Marvin, altiste, Christina Mahler, violoncelliste, Paule Préfontaine et David Stewart, violonistes.

Québec, 30 novembre 2007



Suzie LeBlanc

ANTONIO LYSY. Ce violoncelliste s'est produit comme soliste dans les grandes salles de concert du monde. Il a fondé le Incontri annuel a Terra di Siena Festival en Toscane.
Montréal, 7 novembre 2007

JOHN MAC MASTER, un des grands ténors dramatiques canadiens aux côtés des Ben Heppner et Richard Margison. Il a fait ses débuts au célèbre Glimmerglass dans le rôle de Canio (Il Pagliacci).
Québec, 26 octobre 2007

GABRIEL MARGHERI, organiste du Sacré-Cœur de Montmartre à Paris. Il est actuellement professeur d'analyse et d'improvisation au Conservatoire national supérieur de Lyon.
Montréal, 1^{er} octobre 2007

LYNDA MERRICK, clarinettiste de renommée internationale, spécialiste du répertoire contemporain.
Québec, 2 avril 2008

MG3, un trio de guitares canadien d'une virtuosité passionnée et d'un dynamisme teinté d'humour, formé des guitaristes Glenn Lévesque, Marc Morin et Sébastien Dufour.
Rimouski, 24 janvier 2008

CHRISTOPHER MILLARD, un des artistes les plus renommés au Canada dans la catégorie des bois, basson solo à l'Orchestre du Centre national des Arts et à l'Orchestre symphonique de Vancouver.
Montréal, 3 février 2008

ANDRÉ MOISAN, saxophone solo et clarinette basse à l'Orchestre symphonique de Montréal.
Gatineau et Saguenay, 16 novembre 2007, 14-15 mars 2008

SANDRA MURRAY, pianiste et pianiste-accompagnatrice qui se produit avec plusieurs orchestres et comme chambriste. Elle est professeur-accompagnateur au Conservatoire de musique de Montréal.
Saguenay, 11 février 2008

CLAIRE OUELLET, pianiste. Elle a donné des récitals en France, en Suisse, en Allemagne et en République tchèque. Elle est professeur accompagnatrice au Conservatoire de Montréal.
Saguenay, 11 février 2008

CATHERINE PERRON, violoncelle solo de l'Orchestre symphonique de McGill à plusieurs reprises et boursière de l'International Menuhin Music Academy de Blonay en Suisse.
Saguenay, 4 février 2008

JUDICAËL PERROY, guitariste gagnant du Premier prix du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, du Prix René-Bartoli et du prestigieux Premier prix du Guitar Foundation of America.
Gatineau, 23 février 2008

RÉGIS ROUSSEAU, organiste, chef de chœur, professeur d'orgue et directeur général et artistique de l'événement Orgue et couleurs, à Montréal.
Saguenay, 19 novembre 2007

JEAN SAULNIER, pianiste soliste, chambriste et pédagogue, recherché pour son aisance, sa souplesse et sa qualité d'écoute.
Gatineau, 15 mars 2008

SIMILIA, duo unissant les jumelles Nadia (flûte) et Annie Labrie (guitare). Nadia Labrie a été soliste avec l'Orchestre de chambre de Vienne et Annie Labrie s'est produite en solo avec l'Orchestre symphonique de Montréal.

Québec, 11 octobre 2007

PAUL STEWART, pianiste. Il a joué avec les grands orchestres en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Il enseigne à l'Université de Montréal.

Montréal, 3 février 2008

KIMBALL SYKES, clarinette solo de l'Orchestre du Centre national des Arts, à Ottawa, et cofondateur du Vancouver Wind Trio.

Montréal, 3 février 2008

MARTIJN TELLINGA, compositeur néerlandais et artiste du son dans le domaine de la nouvelle musique électroacoustique. Il compose en explorant les directivités sonores et les caractéristiques géographiques de la physique.

Montréal, 20 septembre 2007

ALAIN TRUDEL, tromboniste, chef d'orchestre, compositeur et membre fondateur du Nouvel Ensemble Moderne. Il est considéré comme le meilleur tromboniste au monde.

Montréal, 28 mars 2008

HANS TUTSCHKU, compositeur de musique électroacoustique. Il est professeur de composition et directeur du studio de musique électroacoustique à Harvard.

Montréal, 16 avril 2008

CALVIN SIEB, violoniste et professeur.

Il rencontre Wilfrid Pelletier, qui lui offre un poste de professeur au Conservatoire de musique du Québec et celui de chef d'orchestre adjoint à l'Orchestre symphonique de Québec.

Rimouski, 1^{er} décembre 2007

KENNETH SLOWIK, violoncelliste. Il est professeur à l'Université du Maryland, directeur artistique de la Société de musique de chambre Smithsonian à Washington et de l'Institut d'interprétation baroque d'Oberlin.

Québec, 29 octobre 2007

LAWRENCE VINE, cor solo de l'Orchestre du Centre national des Arts, à Ottawa. Il est très actif comme professeur.

Montréal, 3 février 2008

JING WANG. Violoniste parmi les plus prometteurs au Canada, il obtient la plus haute note jamais accordée au Concours de musique du Canada en 1997. Il remporte le Premier prix du concours international Concertino Praga en 2000.

Québec, 22 janvier 2008

FRANÇOIS ZEITOUNI, organiste et pianiste, régulièrement en récital au Canada, aux États-Unis et en Égypte. Il a été reconnu à huit reprises par la Bourse d'encouragement Conrad-Letendre.

Québec, 28 mars 2008

MIODRAG ZERDONER, jeune guitariste virtuose d'origine bosniaque, est arrivé au Québec il y a quelques années et a complété ses études au Conservatoire de Québec. Depuis, il a joué avec l'Orchestre symphonique de Québec.

Rimouski, 8 février 2008

EN ART DRAMATIQUE

Dans nos deux établissements d'art dramatique, à Montréal et à Québec, les élèves se produisent en public au cours d'exercices pédagogiques présentés sur scène, ce qui les prépare à leur vie professionnelle. Ils sont souvent dirigés par des metteurs en scène reconnus. En 2007-2008, nos élèves ont bénéficié de la présence de cinq metteurs en scène chevronnés.

MARIE-JOSÉE BASTIEN, diplômée du Conservatoire d'art dramatique de Québec en 1993, elle est à la fois comédienne, metteuse en scène et auteure, membre de la compagnie Niveau Parking et directrice artistique de la compagnie Les Enfants Terribles. Après une quarantaine de productions théâtrales à son actif, elle est devenue une figure importante de la scène québécoise. Avec les élèves du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, elle a fait la mise en scène de *Salina*, une pièce de Laurent Gaudé, présentée en octobre 2007.

ERIKA GAGNON, issue de la promotion 1992 du Conservatoire d'art dramatique de Québec en interprétation, elle a participé à plus d'une cinquantaine de productions théâtrales. Elle est collaboratrice artistique et membre du Théâtre Les Enfants Terribles, du Théâtre Les Trois Sœurs, des Productions CCC et de Bienvenue aux dames, quatre compagnies actives dans le paysage théâtral du Québec. Elle a mis en scène *Répétition publique* d'Enzo Cormann avec les finissants du Conservatoire d'art dramatique de Québec, en mai 2008.

CLAUDE POISSANT cumule plusieurs métiers. Il écrit pour le théâtre et évolue comme comédien. Il a également signé les mises en scène de nombreuses créations d'auteurs d'ici et de ses propres pièces. Il dirige aussi des spectacles de musique rock et de variétés, et il enseigne l'interprétation dans les écoles de théâtre. Il est codirecteur artistique et cofondateur du Théâtre Petit à Petit, devenu le Théâtre PàP. En mars 2008, il a fait la direction artistique et la mise en scène de *Pouffes*, un laboratoire de jeu et une étude publique sur la comédie, pour les élèves du Conservatoire d'art dramatique de Montréal.



REYNALD ROBINSON, professeur, acteur, metteur en scène doué et écrivain, il a d'abord étudié en arts au Cégep de Matane avant de s'installer à Québec et d'entrer au Conservatoire d'art dramatique. Depuis, il pratique toutes les facettes de son art. Pour les élèves finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, il a créé et mis en scène une tragi-comédie intitulée *Il était onze heures le soir*, présentée en avril 2008.

PATRIC SAUCIER a travaillé sur toutes les scènes de Québec à titre d'auteur, de metteur en scène et de comédien, depuis la fin de ses études au Conservatoire d'art dramatique de Québec en 1990. Il a joué dans une trentaine de productions. Ses mises en scène se méritent des nominations aux Prix d'excellence des arts et de la culture et à la Soirée des Masques. En 2006, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques lui attribuait le Prix de la dramaturgie francophone pour sa pièce *Deux semaines après l'éternité*. Patric Saucier a fait la mise en scène de la pièce *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès, présentée en octobre 2007 par les finissants du Conservatoire d'art dramatique de Québec.

Le rayonnement et les partenariats

EN MUSIQUE

Le Conservatoire présente chaque année quelque 650 concerts, récitals et productions théâtrales publics dans l'ensemble du réseau. Il participe à la vie musicale d'orchestres de jeunes, notamment à Québec, dans les régions du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le Conservatoire développe également des collaborations avec la plupart des orchestres professionnels du Québec, notamment avec l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre Métropolitain du Grand Montréal, l'Orchestre symphonique de Québec, l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, l'Orchestre symphonique du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'Orchestre symphonique de Gatineau.

Le Conservatoire encadre et soutient des écoles de musique et des professeurs privés par ses programmes externes. Il couvre ainsi les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de Québec–Chaudière-Appalaches, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de Lanaudière, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord.

Afin de consolider ses liens avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Conservatoire :

- poursuit des partenariats avec les commissions scolaires pour les écoles à vocation particulière et les programmes arts-études;
- réalise de nombreux concerts et ateliers dans les écoles primaires et secondaires;
- met en place des partenariats avec des établissements d'enseignement collégial afin d'offrir dans les sept conservatoires de musique le programme de formation préuniversitaire musique sanctionné par le DEC.

Le Conservatoire a de plus entamé des démarches auprès de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour l'évaluation et la reconnaissance des programmes de niveau universitaire du Conservatoire en vue de remettre des grades et de diplômes universitaires en musique et en art dramatique à ses élèves.

Il convient de souligner également la réalisation :

- d'une codirection de thèse de doctorat par une équipe de professeurs du Conservatoire de musique de Rimouski et de l'Université Paris 8–Vincennes-Saint-Denis;
- d'un partenariat entre l'Université du Québec à Rimouski et le Conservatoire de musique de Rimouski pour la mise sur pied du volet « musique » d'un programme de baccalauréat en enseignement des arts;
- de l'élaboration d'une offre de cours universitaires complémentaires aux élèves du réseau du Conservatoire par des établissements d'enseignement universitaire du Québec;
- d'une collaboration avec la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ) en vue d'offrir des ateliers par des professeurs et des élèves avancés du Conservatoire.

Sur le plan international, mentionnons la participation du Conservatoire au Projet Mundus Musicalis (assurance qualité des programmes de formation supérieure en arts) de la Communauté Européenne en partenariat avec l'Association Européenne des Conservatoires, Muzikhochschulen et Académies de musique.

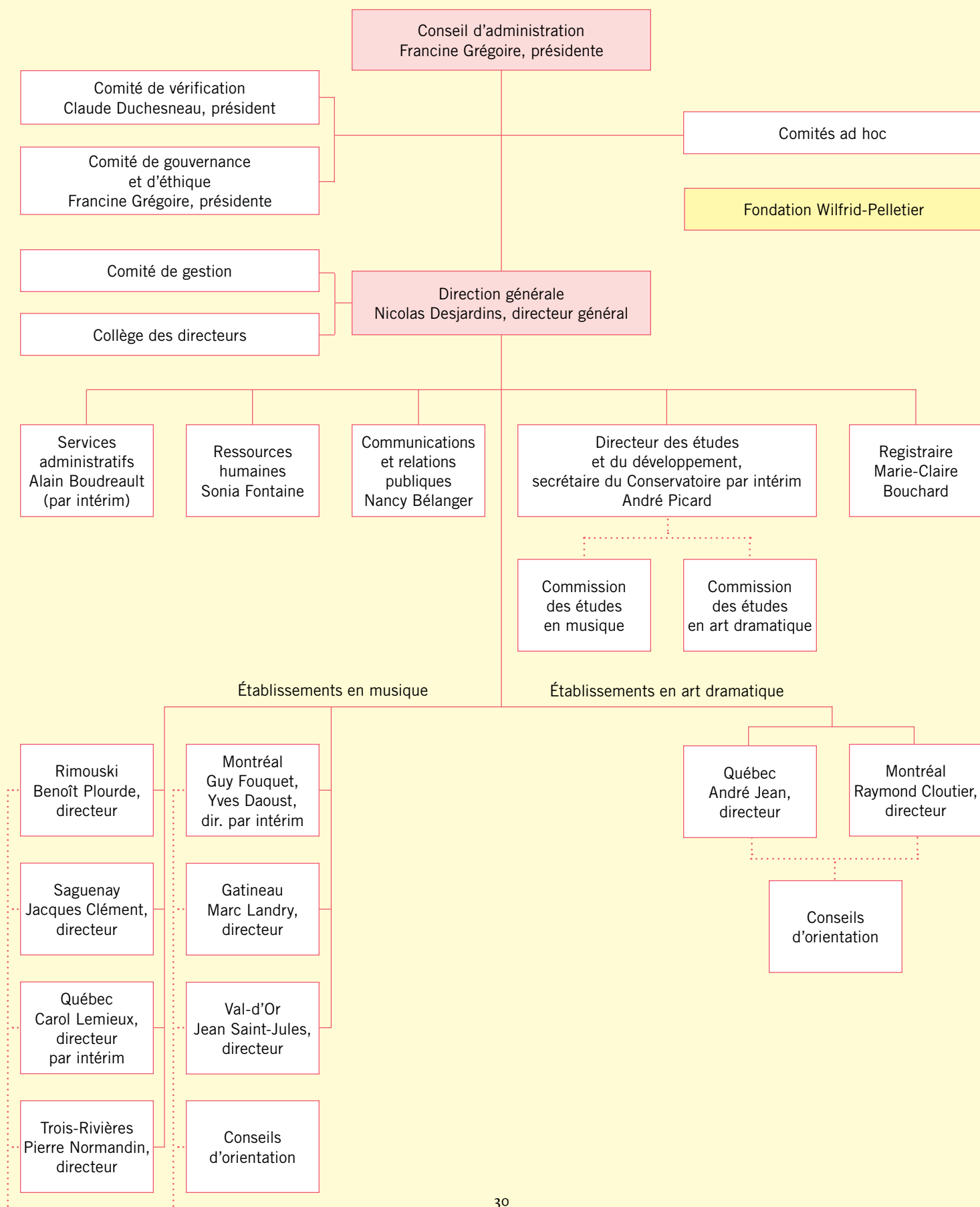
EN ART DRAMATIQUE

Le Conservatoire d'art dramatique de Québec présente chaque année quatre productions théâtrales des élèves de troisième année et deux récitals publics des élèves de première et deuxième années. Il a récemment mis sur pied un nouveau stage de perfectionnement d'études en mise en scène et création à l'intention des candidats qui possèdent déjà une formation en art dramatique ou une expérience de la création scénique.

Le Conservatoire d'art dramatique de Montréal présente chaque année trois productions théâtrales des élèves de troisième année qui participent également à la réalisation de films courts avec leurs collègues de l'Institut national de l'image et du son. Pour leur part, les élèves de deuxième année présentent des lectures publiques, en plus d'effectuer un stage de théâtre de rue dans diverses régions de France.

En partenariat avec l'Union des artistes et Emploi-Québec, le Conservatoire d'art dramatique de Montréal offre des programmes de formation continue et des ateliers de perfectionnement.

L'organigramme



Le conseil d'administration

10



10 Des membres du conseil, à Gatineau en mai 2008, de gauche à droite : André Picard, Jacinthe Harbec, Nicolas Desjardins, Christian Proulx, Marie-France Maheu, Benoît Plourde, Michel Gonneville, Claude Duchesneau, Francine Grégoire, Albert Millaire, Patrick Parent, Jean-Charles Coutu, France Munger, Darren Lowe

Le conseil d'administration (CA) du Conservatoire compte 21 membres, dont 8 sont nommés par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et 3 sont nommés par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. À ces membres s'ajoutent trois directeurs, trois professeurs, un employé non enseignant, deux étudiants et le directeur général du Conservatoire.

Le conseil d'administration détermine les orientations, approuve les plans d'action et les plans stratégiques du Conservatoire. Il adopte les prévisions budgétaires et approuve les états financiers ainsi que les règlements qui régissent les activités du conseil d'administration, des commissions des études, des conseils d'orientation et des comités *ad hoc*. Enfin, il approuve les règlements établissant les régimes pédagogiques applicables à l'enseignement de la musique et de l'art dramatique qui encadrent notamment l'admission des élèves, les programmes d'étude, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études.

Le conseil d'administration peut former des comités du CA, des comités consultatifs ou des comités *ad hoc*, et il détermine leur composition et leur mandat. Il a ainsi formé un comité de gouvernance et d'éthique et un comité de vérification.

Le comité de gouvernance et d'éthique est formé de trois membres du conseil qui n'ont aucun lien d'emploi avec le Conservatoire. Il a pour fonctions d'élaborer : des règles de gouvernance et un code d'éthique pour la conduite des affaires du Conservatoire; un code d'éthique applicable aux membres du conseil, aux directeurs ainsi qu'aux autres employés du Conservatoire; des profils de compétence et d'expérience pour la nomination des membres du conseil, à l'exception du président du conseil et du directeur général; des modes d'évaluation du fonctionnement du conseil. Les membres de ce comité sont Francine Grégoire, présidente, Albert Millaire et Christian Proulx.

Le comité de vérification est formé de trois membres du conseil qui n'ont aucun lien d'emploi avec le Conservatoire. Ce comité a pour fonctions : d'approuver le plan annuel de vérification interne du Conservatoire; de s'assurer qu'un plan visant une utilisation optimale des ressources du Conservatoire soit mis en place et d'en effectuer le suivi; de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne adéquats et efficaces soient mis en place; de s'assurer qu'un processus de gestion des risques soit mis en place; de réviser toute activité portée à son attention susceptible de nuire à la bonne situation financière du Conservatoire; d'examiner les états financiers avec le vérificateur général et le vérificateur externe et d'en recommander l'approbation au conseil. Les membres de ce comité sont : Claude Duchesneau, président, Marcel Côté et Francine Grégoire.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC EN 2007-2008

LA PRÉSIDENTE FRANCINE GRÉGOIRE

Francine Grégoire intégrait la Société du Grand Théâtre de Québec en 1991 où, jusqu'à tout récemment, elle assumait la direction générale. Impliquée et passionnée de culture, elle est également présidente du conseil de l'Espace Bon-Pasteur et membre des conseils d'administration des Journées de la culture, du Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis et de Danse K par K.

LE VICE-PRÉSIDENT ALBERT MILLAIRE

Figure incontournable de la scène théâtrale québécoise, Albert Millaire a étudié au Conservatoire de Montréal. Il a notamment été codirecteur-fondateur du Centre Théâtre, directeur artistique adjoint du Théâtre d'été Chanteclerc et du Théâtre du Nouveau Monde, et directeur artistique des Théâtres Populaire du Québec et du Bois de Coulange. M. Millaire est Chevalier de l'Ordre national du Québec et Officier de l'Ordre du Canada.

JEAN-CHARLES COUTU

Jean-Charles Coutu obtient une licence en droit de l'Université d'Ottawa en 1959 et est admis au Barreau du Québec en 1960. Très impliqué dans sa communauté, il contribue à la création du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue dont il est le premier président, de 1967 à 1969. Il est nommé juge à la Cour du Québec en 1974. Il est membre du conseil national des Jeunesses Musicales du Canada, président du Festival des guitares du monde en Abitibi-Témiscamingue et vice-président de l'Agora des arts, un centre de production-diffusion en arts de la scène.

MARIE-THÉRÈSE FORTIN

Marie-Thérèse Fortin se partage entre le théâtre et la télévision depuis plus de 25 ans et, plus récemment, elle faisait une entrée dans le monde de la chanson. Elle a étudié au Conservatoire d'art dramatique et on ne compte plus le nombre de productions théâtrales dans lesquelles elle a joué. S'ajoutent à cela plusieurs mises en scène. En parallèle, elle s'impose dans un nombre sans cesse grandissant de rôles au petit écran. Depuis 2005, elle est à la tête du Théâtre d'Aujourd'hui.

FRANCE LACHANCE

France Lachance cumule plus de 20 ans d'expérience dans le domaine culturel, dans des secteurs aussi variés que la danse, où elle amorçait sa carrière comme directrice administrative de la compagnie Danse Partout, en passant par le théâtre où elle a œuvré pour le Théâtre du Trident comme directrice de l'administration et directrice de la Fondation. Elle est actuellement directrice de la Division culture, loisir et vie communautaire de l'arrondissement de Limoilou à la Ville de Québec.

POSTE VACANT

MARIE-FRANCE MAHEU

Marie-France Maheu, qui termine présentement un doctorat à l'École nationale d'administration publique, a notamment occupé le poste de directrice des communications de l'Université du Québec à Rimouski. Par la suite, le gouvernement du Québec lui confie successivement les postes de sous-ministre adjointe à la planification stratégique, à la formation et aux institutions nationales et de sous-ministre adjointe au développement régional, à la muséologie et à la formation. En 2007, elle accepte la fonction de cadre au rectorat à l'Université du Québec à Rimouski.

CHRISTIAN PROULX

Membre de l'équipe Rona, à titre de vice-président principal, personnes et culture, depuis l'automne 2007, Christian Proulx s'est bâti une solide carrière au sein d'entreprises canadiennes et internationales. Au cours des 25 dernières années, il a œuvré à la gestion des relations de travail, à la gestion du changement organisationnel, à l'intégration au moment de fusions et d'acquisitions, ainsi qu'au développement organisationnel.

MARCEL CÔTÉ

Marcel Côté est docteur en philosophie et fait partie du premier contingent de diplômés du programme universitaire en gouvernance des sociétés de l'Université Laval. Il possède une impressionnante expérience du milieu pédagogique tant collégial qu'universitaire. Il est directeur général du Collège Laflèche de Trois-Rivières, depuis 2002.

CLAUDE DUCHESNEAU

Claude Duchesneau a étudié la trompette au Conservatoire de musique de Trois-Rivières. Au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, il a été tour à tour responsable des organismes d'encadrement en enseignement privé de la musique, formateur auprès des conseillers pédagogiques dans l'implantation du volet Arts au secondaire ainsi que responsable des publications et du site Internet du protocole d'entente Culture-Éducation.

JACINTHE HARBEC

Détentrice d'un doctorat en analyse musicale de l'Université McGill, Jacinthe Harbec est professeure titulaire de l'Université de Sherbrooke. Auparavant, elle a enseigné l'écriture et l'analyse musicale au Conservatoire de musique de Rimouski, de 1988 à 1992. À l'ouverture de l'École de musique de l'Université de Sherbrooke, en 1992, elle devient professeure puis directrice du département, en 1998. Parallèlement à son enseignement, elle mène des travaux de recherche dans les domaines du langage et de l'esthétique de la musique française du début du XX^e siècle.

MICHEL GONNEVILLE

Michel Gonneville détient un baccalauréat en musique – interprétation au piano de l'École de musique Vincent-d'Indy. Il a complété un doctorat en composition à l'Université de Montréal. Professeur au Conservatoire de musique de Montréal depuis 1997, il a composé pour plusieurs ensembles et solistes.

DARREN LOWE

Darren Lowe est professeur au Conservatoire de musique de Québec, depuis 1992. Il a étudié au Conservatoire de musique de Régina avant d'obtenir un baccalauréat en musique – interprétation au violon, ainsi qu'un Artist Diploma de l'Université de l'Indiana, à Bloomington. Il a joué en Amérique du Nord, en Europe et en Asie avec l'Orchestre philharmonique de New York, l'Orchestre symphonique de Boston et l'Orchestre symphonique de Québec, pour lequel il occupe le poste de violon solo, depuis 1987.

NICOLAS DESJARDINS

Après avoir fait des études en clarinette et clarinette basse, Nicolas Desjardins obtient un diplôme en administration de l'Université Concordia. Il est membre fondateur de l'Orchestre Métropolitain du Grand Montréal. Depuis août 1998, il occupe le poste de directeur général du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Il a participé aux travaux menant à l'adoption par l'Assemblée nationale, en juin 2006, du projet de loi n° 11 modifiant la Loi sur le Conservatoire.

ANDRÉ JEAN

Diplômé en littérature de l'Université Laval et en mise en scène du Conservatoire d'art dramatique de Québec, André Jean assume la direction de l'institution après y avoir enseigné l'histoire du théâtre durant plusieurs années. Il a écrit plus d'une vingtaine de pièces produites professionnellement, rédigé plusieurs dramatiques radio-phoniques, tout en poursuivant une carrière de scénariste à la télévision et au cinéma. En 2007, il remportait un prix pour son adaptation de *Sans sang* d'Alessandro Baricco.

GILBERT SICOTTE

Depuis le Grand cirque ordinaire dans les années 70, Gilbert Sicotte s'est taillé une place prépondérante dans le paysage culturel québécois, tant par ses inoubliables performances au petit et au grand écrans que sur les scènes du Québec. À la télévision, il a créé plusieurs personnages marquants dont Jean-Paul Belleau dans *Des dames de cœur* et d'Antoine Beauchemin dans *Bouscotte*. Au cinéma, soulignons ses performances dans *L'enfant d'eau* de Robert Ménard et *Les bons débarras* de Francis Mankiewicz. Au théâtre, il a été dirigé par Yves Desgagnés dans *La nuit des rois* et dans *Tchekhov*, *Tchekhova*. Lorraine Pintal l'a aussi dirigé dans *Les beaux dimanches*.

FRANCE MUNGER

Diplômée en administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, France Munger amorce sa carrière à la Commission de la santé et de la sécurité du travail. Elle la poursuit au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, puis au ministère des Transports. Elle arrive au Conservatoire de musique de Saguenay en 1991 pour occuper le poste de responsable des services administratifs.

PIERRE NORMANDIN

Pierre Normandin fait ses études musicales au Conservatoire de musique de Trois-Rivières. Il se perfectionne au Conservatoire de Paris où il obtient le Premier prix de fugue, à l'unanimité, et la Médaille de contrepoint. Professeur de littérature musicale, d'écriture et d'analyse aux Conservatoires de musique de Québec et de Rimouski pendant 10 ans, il est nommé directeur du Conservatoire de musique de Rimouski en 1989, puis directeur du Conservatoire de musique de Trois-Rivières en 1991.

BENOÎT PLOURDE

Titulaire de deux Premiers prix du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, Benoît Plourde a ensuite poursuivi ses études de saxophone au Conservatoire de Paris. Il a joué dans de nombreux ensembles tels l'Orchestre symphonique de Québec et Les Violons du Roy. Il a enseigné le saxophone à l'Université musicale internationale de Paris et, depuis l'automne 2001, il est professeur de saxophone et directeur du Conservatoire de musique de Rimouski.

STEVE GAGNON

Steve Gagnon a terminé sa formation au Conservatoire d'art dramatique de Québec durant l'exercice financier. Avant d'entrer au Conservatoire, il a fait du théâtre pendant plusieurs années, dont quatre années de mise en scène en parallèle à ses études de deuxième cycle du secondaire. Il écrit beaucoup et a déjà à son actif l'adaptation pour la scène du roman jeunesse *La fille du canal* de Thierry Lenain.

PATRICK PARENT

Patrick Parent était élève en saxophone au Conservatoire de musique de Québec où il terminait ses études de niveau maîtrise en avril 2008. Vice-président de 2003 à 2005 et président depuis mai 2005 de l'Association étudiante du Conservatoire de musique de Québec, il présidait également la Fédération des associations d'élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Parallèlement à ses études en musique, Patrick Parent poursuit des études en droit à l'Université Laval.

Les commissions des études

Le Conservatoire compte deux commissions des études, soit une pour l'enseignement de la musique et une pour l'enseignement de l'art dramatique. Chacune de ces commissions est composée du directeur des études, de professeurs et d'élèves, d'un ancien élève et d'au moins un directeur.

Les commissions des études ont pour fonction de conseiller le Conservatoire sur toute question concernant le régime pédagogique, les programmes de formation, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études du domaine de sa compétence.

Les commissions peuvent aussi donner leur avis à l'égard du calendrier scolaire, des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes, de la politique institutionnelle relative à la qualité de la langue ou de toute autre politique du Conservatoire relative au développement de l'enseignement et de la formation.

LA COMMISSION DES ÉTUDES EN MUSIQUE

Véronique Lacroix, professeur au CMM, présidente de la Commission
Isabelle Arseneau-Bruneau, élève au CMG
Rémi Boucher, professeur au CMQ
David Gagnon-Stylenko, élève au CMR
Pierre Genest, ancien élève
Marc Landry, directeur du CMG
Élise Lavoie, professeur au CMR
Suzanne Ouellet, professeur au CMVD
André Picard, directeur des études et du développement
Christian Vachon, professeur au CMG
Annie Vanasse, professeur au CMS
Poste vacant, professeur au CMTR
Poste vacant, membre nommé par la Commission

LA COMMISSION DES ÉTUDES EN ART DRAMATIQUE

André Jean, directeur du CADQ, président de la Commission
Joëlle Bourdon, élève au CADQ
Raymond Cloutier, directeur du CADM
Robin-Joël Cool, élève au CADM
Benoît Dagenais, professeur au CADM
Denis Denoncourt, professeur au CADQ
Suzanne Lantagne, professeur au CADM
Jacques Leblanc, ancien élève
Michel Nadeau, professeur au CADQ
André Picard, directeur des études et du développement
Poste vacant, membre nommé par la Commission



Les conseils d'orientation

Conformément à la loi constituant le Conservatoire en corporation, chaque établissement d'enseignement du réseau compte dorénavant un conseil d'orientation. Chaque conseil d'orientation est constitué du directeur de l'établissement, d'un certain nombre de professeurs et d'élèves, d'un employé non enseignant et de personnes issues du milieu socioculturel dans lequel évolue chaque établissement.

Le conseil d'orientation a pour fonction de donner son avis sur toute question que lui soumet le Conservatoire concernant les orientations de l'établissement, en tenant compte des besoins régionaux dans le domaine de compétence de l'établissement et des perspectives d'intégration des diplômés au marché du travail ainsi que sur l'amélioration des services dispensés par l'établissement. Le conseil d'orientation doit être consulté sur les modalités d'application du régime pédagogique, sur l'organisation scolaire, sur les projets de règlement concernant la conduite et la discipline des élèves ainsi que sur le budget alloué à l'établissement.

En outre, le conseil d'orientation d'un établissement d'enseignement de la musique donne son avis au Conservatoire sur les objectifs à atteindre en matière de formation initiale dans le domaine de la musique, ainsi que sur la présence et la vitalité d'organismes essentiels au monde de la musique.

LES MEMBRES DES CONSEILS D'ORIENTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Postes / fonctions	Rimouski	Saguenay	
Trois enseignants de l'établissement élus par leurs pairs pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Josée April	Louise Bouchard	
	Gabriel Dionne	Jacinthe Couture	
	Luis Sarobe	Pierre Lamontagne	
Le responsable pédagogique de l'établissement d'enseignement, si ce poste existe, est membre d'office	Francine Dubé	Monique Robitaille	
Un membre du personnel non enseignant de l'établissement élu par ses pairs; mandat de deux ans, renouvelable une fois	Marie-Claude Soucy	Suzanne Bourdages	
Un élève à temps plein de l'établissement élu par ses pairs; mandat d'un an, renouvelable une fois	Karen Pelletier	Gaël Chabot-Leclerc	
Un parent d'élève, ne faisant pas partie du personnel de l'établissement d'enseignement, élu par ses pairs pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Frédéric Deschenaux	Marlène Claveau	
Une personne nommée par les autres membres du Conseil d'orientation après consultation d'organismes du milieu de la musique pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Carmen Parent	Jocelyn Robert	
Une ou deux personnes nommées par les autres membres du Conseil d'orientation après consultation des milieux de l'éducation et de la formation; mandat de deux ans, renouvelable une fois	Renaud Bouillon Édith De Champlain	Francine Bélisle	
Membre(s) additionnel(s) nommé(s) par les autres membres du Conseil d'orientation pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	—	Marie-Dominique Bergeron Christine Boily	

LES MEMBRES DES CONSEILS D'ORIENTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE L'ART DRAMATIQUE

Postes / fonctions	Québec	Montréal
Deux enseignants de l'établissement élus par leurs pairs pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Linda Laplante Bernard White	Yves Morin Patricia Nolin
Un membre du personnel non enseignant de l'établissement élu par ses pairs pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	Lucie Beauvillier	Danielle Jacob
Un élève à temps plein de l'établissement élu par ses pairs pour un mandat d'un an, renouvelable une fois	Jean-Pierre Cloutier	Yves-Antoine Rivest
Deux personnes nommées par les autres membres du Conseil d'orientation après consultation d'organismes que le Conservatoire juge représentatifs du milieu de l'art dramatique pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	—	—
Une personne nommée par les autres membres du Conseil d'orientation après consultation de collèges d'enseignement général et professionnel et d'établissements d'enseignement de niveau universitaire pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	—	—
Membre additionnel nommé par les autres membres du Conseil d'orientation pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois	—	—

	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Gatineau	Val-d'Or
	Andrew Clayden	Gilles Bellemare	Johanne Arel	Alain Lamothe	Donald Ferland
	François Paradis	Denise Trudel	Claire Ouellet	Yves Léveillée	Hélène Marchand
	Réal Toupin	Siège vacant	Serge Provost	Pascale Margely	Pierre-Louis Thérien
	Carole Béland	—	Danielle Boucher	—	—
	Pierre Plante	Josée Laroche	Jean Landry	Chantal Laverdière	Claudine Bélanger
	Matthieu Pouliot	François Pothier Bouchard	Noémy Gagnon-Lafrenais	Florence Borshy-Desroches	Philippe Turcotte
	Sophie Lemieux	Claude Beaudoin	Yvan Hains	Marie-Josée Bergeron	Hélène Bourcier
	—	Stella Montreuil	Jean-Pierre Coallier	Catherine Gagné	Bertrand Lessard
	—	André Godbout Guy Lavigne	Denis Tanguay	Claude Belisle Serge Fortin	Linda Perron-Beauchemin
	—	Thérèse Boutin Julie Lefebvre Sébastien Lépine Guy Martel	Richard Charron	Robert Gendron Chantal Legault	—





L'utilisation des ressources humaines et financières

LES RESSOURCES HUMAINES

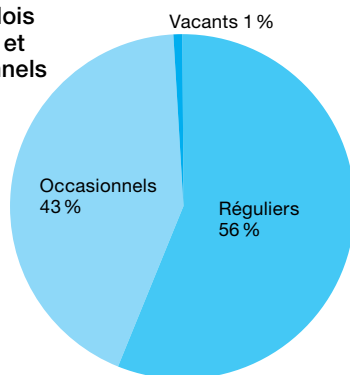
LE PERSONNEL

La création de la corporation a nécessité l'ajout de personnel à la direction générale afin de réaliser les activités reliées à la mise en place des nouveaux services offerts tels que : ressources humaines, rémunération et comptabilité.

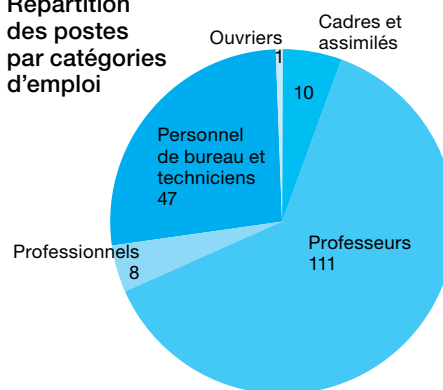
L'équipe professionnelle, compétente et dévouée de l'ensemble du réseau du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, pour l'exercice terminé au 30 juin 2008, totalisait 316 effectifs réguliers et occasionnels. De ce nombre, 162 employés réguliers ont accepté un transfert du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, au moment de la création de la corporation du nouveau Conservatoire.

Catégories d'emplois	Postes réguliers	Postes occasionnels	Postes vacants	Total des postes
Cadres et assimilés	10	0	2	12
Professeurs	111	109	0	220
Professionnels	8	1	1	10
Personnel de bureau et techniciens	47	19	0	66
Ouvriers	1	7	0	8
Total	177	136	3	316

Répartition des emplois réguliers et occasionnels



Répartition des postes par catégories d'emploi



LA FORMATION

Pour l'ensemble du personnel, pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2007, un montant de 121 477 \$ a été investi pour les dépenses de formation. Ce montant comprenait, entre autres, l'apprentissage et l'instauration des nouveaux systèmes de paie et de comptabilité.

L'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi afin que les femmes, les communautés culturelles et les personnes handicapées puissent accéder aux postes disponibles.

LE RAPPORT DE LA DIRECTION

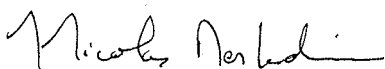
Les états financiers du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Conservatoire reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Conservatoire, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.



Nicolas Desjardins,
Directeur général



Alain Boudreault,
Directeur des services administratifs
par intérim

Québec, le 10 novembre 2008

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec au 30 juin 2008 et les états des résultats, de l'excédent cumulé ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conservatoire. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conservatoire au 30 juin 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Renaud Lachance'.

Renaud Lachance, CA

Québec, le 10 novembre 2008

L'ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008 (12 mois)	2007 (3 mois)
		retraité
PRODUITS		
Subvention du gouvernement du Québec (note 4)	22 303 290 \$	6 164 800 \$
Droits de scolarité	619 611	90 417
Intérêts	202 504	8 674
Autres produits	169 636	20 352
	23 295 041	6 284 243
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	14 939 252	3 978 787
Loyers	4 970 828	1 053 373
Services professionnels, administratifs et autres	1 239 920	278 547
Services d'entretien	1 037 446	264 469
Frais de déplacements	421 865	140 662
Fournitures et approvisionnements	427 259	62 330
Frais bancaires	2 653	475
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	19 183	–
Amortissement des immobilisations corporelles	300 122	70 715
Radiation d'effet à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	16 738	–
	23 375 266	5 849 358
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(80 225)	434 885
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	434 885	–
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	354 660 \$	434 885 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

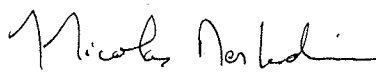
LE BILAN

au 30 juin 2008

	2008	2007
		retraité
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	2 128 453 \$	181 632 \$
Placements temporaires, acceptation bancaire au taux de 3,04 %	557 014	–
Avance au Fonds consolidé du revenu – sans intérêt	–	1 447 794
Créances (note 5)	2 427 480	1 731 538
Frais payés d'avance	92 024	20 520
	5 204 971	3 381 484
Effet à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	3 464 771	5 090 376
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	404 501	–
Immobilisations corporelles (note 8)	2 231 724	2 035 116
	11 305 967 \$	10 506 976 \$
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus (note 10)	1 719 448 \$	924 100 \$
Versement sur le dû au gouvernement du Québec (note 11)	267 760	348 000
Provision pour vacances (note 12)	1 706 651	1 635 476
Subvention reportée du gouvernement du Québec (note 13)	51 042	–
Produits reportés	76 700	70 100
	3 821 601	2 977 676
Provision pour congés de maladie (note 12)	5 343 099	5 383 888
Dû au gouvernement du Québec (note 11)	1 347 428	1 615 188
Subvention reportée du gouvernement du Québec (note 13)	343 840	–
	10 855 968	9 976 752
AVOIR		
Apport du gouvernement du Québec	95 339	95 339
Excédent cumulé	354 660	434 885
	449 999	530 224
	11 305 967 \$	10 506 976 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


Francine Grégoire,
Présidente du conseil d'administration

Nicolas Desjardins,
Directeur général

LE FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008 (12 mois)	2007 (3 mois)
		retraité
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) Excédent des produits sur les charges	(80 225)\$	434 885 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Virement de la subvention reportée du gouvernement du Québec	9 619	–
Radiation d'effet à recevoir du gouvernement du Québec	16 738	–
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	19 183	–
Amortissement des immobilisations corporelles	300 122	70 715
	265 437	505 600
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
Créances	(695 942)	(27 099)
Frais payés d'avance	(71 504)	(20 520)
Effet à recevoir du gouvernement du Québec	1 608 867	–
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	(404 501)	–
Charges à payer et frais courus	619 013	799 075
Subvention reportée du gouvernement du Québec	385 263	(804)
Produits reportés	6 600	–
Provisions pour vacances et congés de maladie	30 386	412 024
	1 478 182	1 162 676
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 743 619	1 668 276
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(339 578)	(38 850)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement		
Versement sur le dû au gouvernement du Québec	(348 000)	–
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 056 041	1 629 426
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 629 426	–
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 14)	2 685 467 \$	1 629 426 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2008

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, a été constitué par la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (L.R.Q., chapitre C - 62.1) et amendée par la Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (2006, chapitre 26). Cette dernière a modifié les dispositions financières qui régissent le Conservatoire, faisant en sorte qu'elles deviennent non budgétaires à compter du 31 mars 2007.

Le Conservatoire a pour objet d'administrer et d'exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement de l'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement.

Les établissements du Conservatoire ont aussi pour mission de susciter et de favoriser, dans le milieu, une formation initiale de qualité dans le domaine de la musique, ainsi que la présence et la vitalité d'organismes essentiels au monde de la musique et de l'art dramatique.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires, les placements temporaires convertibles à court terme et l'avance au Fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec.

PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur du marché).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

Équipement spécialisé	10 et 20 ans
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	5 ans
Amélioration locative	5 ans
Équipement informatique	3 ans

Le Conservatoire examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée. L'estimation des flux de trésorerie futurs ainsi que la détermination de la juste valeur requièrent l'exercice du jugement professionnel et peuvent varier dans le temps.

CONGÉS DE MALADIE ET VACANCES

Les obligations découlant des congés de maladie et vacances dus aux employés du Conservatoire sont comptabilisés à titre de passif. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice.

RÉGIME DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Conservatoire ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les subventions non affectées sont constatées à titre de produit lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Le cas échéant, les subventions affectées sont constatées à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les droits de scolarité sont comptabilisés aux produits en fonction de la période couverte par ces droits.

Les produits d'intérêts sont constatés d'après le nombre de jours de détention de la trésorerie au cours de l'exercice.

Les autres produits sont constatés lorsque les services ont été rendus ou lorsqu'ils sont gagnés, et que la mesure et le recouvrement sont raisonnablement sûrs.

3. CORRECTION D'ERREURS DANS LES ÉTATS FINANCIERS D'EXERCICES ANTÉRIEURS

EFFET À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET PROVISION POUR VACANCES

Les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2007 ont été retraités pour inscrire les obligations découlant des vacances cumulées de tout le personnel du Conservatoire. Auparavant, ces obligations n'étaient pas constatées pour certains professionnels. La correction de ces obligations inclut un montant de 993 975 \$, lequel aurait dû être inscrit au moment du transfert des actifs et passifs du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le 31 mars 2007. À cet égard, un effet à recevoir du gouvernement du Québec d'un montant équivalent a été constaté.

Cette correction a pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2007
RÉSULTATS	
Traitements et avantages sociaux	111 707 \$
BILAN	
Effet à recevoir du gouvernement du Québec (à long terme)	993 975 \$
Provision pour vacances	1 105 682 \$
Excédent cumulé	(111 707)\$

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2008	2007
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine		
Frais de fonctionnement	22 268 671 \$	6 164 800 \$
Virement de la subvention reportée	9 619	–
Ministère du Conseil exécutif - subvention ponctuelle de fonctionnement	25 000	–
	22 303 290 \$	6 164 800 \$

5. CRÉANCES

	2008	2007
Effet à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	1 608 867 \$	1 516 963 \$
Subventions à recevoir - ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (1) – Parité salariale	232 471	49 186
Compte à recevoir - Société immobilière du Québec (1)	9 568	4 883
Taxes à recevoir	556 832	18 956
Produit d'assurance	–	139 550
Intérêts à recevoir	2 027	–
Autres	17 715	2 000
	2 427 480 \$	1 731 538 \$

(1) Apparenté sous contrôle commun

6. EFFET À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

L'effet à recevoir du gouvernement du Québec ne porte pas intérêt et représente les sommes devant être transférées au Conservatoire relativement aux banques de congés de maladie ainsi qu'aux banques de vacances qui étaient gagnées par les employés avant le 1^{er} avril 2007. L'effet à recevoir prendra fin en mars 2015.

	2008	2007
		retraité
Effet à recevoir (1)	5 073 638 \$	6 607 339 \$
Effet à recevoir à court terme (note 5)	1 608 867	1 516 963
Effet à recevoir à long terme	3 464 771 \$	5 090 376 \$

Les encaissements de l'effet à recevoir du gouvernement du Québec s'établissent comme suit:

2009	1 608 867 \$
2010	614 892
2011	614 892
2012	614 892
2013	614 892
2014 et 2015	1 005 203
	5 073 638 \$

(1) Le Conservatoire a radié un montant de 16 738 \$ (2007 : aucun) à la suite des informations obtenues sur l'évaluation initiale des banques de vacances et maladie

7. SUBVENTION À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La subvention à recevoir du gouvernement du Québec, présentée à long terme, correspond au total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, diminué des remboursements de capital sur la dette à long terme à faire au cours du prochain exercice. Cette subvention est encaissable en fonction des versements sur la dette à long terme y afférant.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement spécialisé	2 393 041 \$	315 846 \$	2 077 195 \$	1 964 339 \$
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	58 722	8 362	50 360	13 961
Amélioration locative	35 804	1 193	34 611	–
Équipement informatique	110 998	41 440	69 558	56 816
	2 598 565 \$	366 841 \$	2 231 724 \$	2 035 116 \$

Certains actifs (instruments de musique, accessoires, matériel de théâtre, matériel dictactique et audio-visuel, différents livres, ouvrages de référence, bibliographies, monographies, périodiques sonores, partitions et divers autres biens) détenus par le Conservatoire ne sont pas comptabilisés compte tenu que leur transfert au 31 mars 2007 s'est fait à une valeur nulle.

9. EMPRUNT BANCAIRE

En vertu d'un décret d'emprunt, le Conservatoire est autorisé à contracter des emprunts à court terme jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 2 010 000 \$, et ce, jusqu'au 30 novembre 2008, auprès d'institutions financières ou du Fonds de financement du gouvernement du Québec. Ce montant est réparti comme suit :

- 1 000 000 \$ pour le fonctionnement
- 1 010 000 \$ pour le maintien des actifs

Aux 30 juin 2007 et 2008, aucun emprunt bancaire n'a été contracté.

10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2008	2007
Traitements et avantages sociaux	1 053 123 \$	459 231 \$
Fournisseurs	666 325	464 869
	1 719 448 \$	924 100 \$

II. DÛ AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2008	2007
Sans intérêt, remboursable au rythme de la charge annuelle d'amortissement sur les actifs transférés	1 615 188 \$	1 963 188 \$
Moins : Versements exigibles à court terme	267 760	348 000
	1 347 428 \$	1 615 188 \$

Les versements en capital des 5 prochains exercices et des exercices subséquents sur l'emprunt au gouvernement du Québec s'établissent comme suit :

2009	267 760 \$
2010	253 593
2011	241 791
2012	223 394
2013	193 760
2014 et suivantes	434 890
	1 615 188 \$

Le ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine versera au Conservatoire une subvention servant à combler la portion annuelle du remboursement de cette dette, selon la disponibilité des crédits alloués annuellement au ministère par l'Assemblée nationale.

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel du Conservatoire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2008, le taux de cotisation RREGOP a augmenté de 7,06 % à 8,19 % de la masse salariale cotisable et celui du RRPE de 7,781 % à 10,54 %. Le taux de cotisation du RRF est demeuré à 7,25 %.

Les cotisations du Conservatoire imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 661 658 \$ (2007 : 140 826 \$). Les obligations du Conservatoire à l'égard de ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR VACANCES ET CONGÉS DE MALADIE

	2008		2007	
	Vacances	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie
			retraité	
Solde au début à la suite du transfert	1 635 476 \$	5 383 888 \$	1 451 238 \$	5 156 102 \$
Charge de l'exercice	2 019 147	707 492	563 131	262 515
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 947 972)	(748 281)	(378 893)	(34 729)
Solde à la fin	1 706 651 \$	5 343 099 \$	1 635 476 \$	5 383 888 \$

13. SUBVENTION REPORTÉE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La subvention reportée a trait aux immobilisations et à leur maintien des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde sont les suivantes :

	2008
Solde au début	– \$
Subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges des exercices futurs	404 501
	404 501
Subventions constatées à titre de produits de l'exercice (note 4)	(9 619)
Subventions destinées à couvrir les charges du prochain exercice	(51 042)
Solde à la fin	343 840 \$

14. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés au bilan :

	2008	2007
Encaisse	2 128 453 \$	181 632 \$
Placements temporaires	557 014	–
Avance au Fonds consolidé du revenu	–	1 447 794
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 685 467 \$	1 629 426 \$

En date du 30 juin 2008, le poste « Charges à payer et frais courus » inclut des montants liés à des acquisitions d'immobilisations corporelles représentant 204 928 \$ (2007 : 28 593 \$).

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Conservatoire est engagé avec différents fournisseurs pour la location d'appareils de bureautique.

Les charges de location de ces appareils de l'exercice terminé le 30 juin 2008 s'élèvent à 28 839 \$ (2007 : 10 420 \$). Les paiements minimums futurs exigibles s'établissent comme suit :

2009	32 529 \$
2010	29 387
2011	23 794
2012	7 313
2013	1 578
	<u>94 601 \$</u>

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les principales opérations effectuées avec des entités sous contrôle commun se détaillent comme suit :

	2008	2007
Loyers et entretien — Société immobilière du Québec	4 772 919 \$	1 030 327 \$
Amélioration locative — Société immobilière du Québec	35 804 \$	-
Services professionnels et auxiliaires, loyer — ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	959 579 \$	222 151 \$
Services auxiliaires, fournitures et communication — Centre des services partagés du Québec	241 213 \$	34 591 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

De plus, la Société du Grand théâtre de Québec offre, à titre gratuit, des locaux au Conservatoire.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, le Conservatoire est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Conservatoire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

17. FONDATION WILFRID-PELLETIER

La Fondation Wilfrid-Pelletier, constituée le 29 novembre 1982 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un organisme de bienfaisance du point de vue fiscal. Sa mission consiste à recueillir des donations afin d'octroyer des bourses aux étudiants du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Le conseil d'administration de la Fondation est autonome.

Afin de maximiser les bourses octroyées aux étudiants, le Conservatoire a assumé pour la Fondation certains frais représentant 7 810 \$ (2007 : 2 270 \$).

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

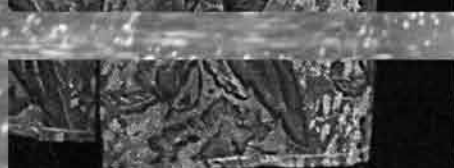
JUSTE VALEUR

La juste valeur des actifs et passifs à court terme est équivalente à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur de l'effet à recevoir du gouvernement du Québec ainsi que du montant dû au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ne peut être évaluée, compte tenu de l'absence de marché pour ces types d'instruments financiers.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.





Le plan stratégique 2008-2011

Comme il est tenu de le faire en tant que corporation publique, le Conservatoire devra présenter, dans son prochain rapport annuel de gestion, le résultat de ses actions pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés dans son Plan stratégique triennal 2008-2011.

Entériné par le conseil d'administration et très bien accueilli par l'ensemble des employés et des élèves du réseau du Conservatoire, ce plan stratégique, intitulé « L'art de l'excellence », nous vous le présentons dans ce présent Rapport annuel de gestion. Il est le résultat d'un processus de réflexion, de consultation et d'analyse amorcé en 2003. Il s'appuie sur une évaluation institutionnelle, organisationnelle et pédagogique et met en perspective nos grandes orientations dans la poursuite de notre mandat.

UNE MISSION CULTURELLE

Administer et exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement de l'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement (L.R.Q., c. C-62.1, a.19).

Tel est le mandat que le législateur confie au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. La mission qui en découle se décline en trois volets que voici :

- assurer une formation professionnelle en musique et en art dramatique fondée sur l'excellence,
- susciter et soutenir dans le milieu une formation musicale et théâtrale de grande qualité,
- susciter et soutenir dans le milieu les organismes essentiels à la vie musicale et théâtrale.

« L'EXCELLENCE » COMME VISION

Le Conservatoire doit former les plus grands artistes en musique et en art dramatique du Québec. Par conséquent, il doit se distinguer et se démarquer ici et à l'étranger.

DES VALEURS JUSTES

Le Conservatoire imprègne son action de valeurs en harmonie avec les exigences et la richesse de sa mission.

L'ACCESSIBILITÉ

Le Conservatoire est au service des candidats aux talents exceptionnels, sans égard à leur origine socioéconomique. D'ailleurs, dans plusieurs régions, il est seul à offrir une formation artistique de niveau supérieur, c'est-à-dire collégial ou universitaire.

L'EXCELLENCE

Au fil des ans, le Conservatoire n'a jamais sacrifié l'encadrement personnalisé et le contenu approfondi des programmes qui le caractérisent. L'excellence de la formation qu'il offre s'appuie sur les exigences et sur la rigueur de la pratique de professions artistiques de haut niveau.

L'ÉCOUTE ET LA PARTICIPATION

La nouvelle structure du Conservatoire donne voix à tous ses intervenants, directeurs, professeurs, personnel de soutien et élèves, favorisant un sentiment d'appartenance et de fierté. Chaque établissement possède son conseil d'orientation où siègent également des représentants du milieu, ce qui permet des échanges bénéfiques et fructueux qui dynamisent l'action.

DES CONVICTIONS QUI PROPULSENT L'ACTION

UNE INSTITUTION INDISPENSABLE

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec constitue un instrument exceptionnel de politique publique en matière de culture.

Sa contribution au développement culturel du Québec et le rayonnement international de l'institution répondent aux attentes de la Politique culturelle du gouvernement du Québec.

UN POSITIONNEMENT UNIQUE

Parce que son mandat est de former l'élite des artistes des scènes musicale et théâtrale québécoises, le Conservatoire ne retient que les élèves au potentiel le plus prometteur.

Cette philosophie d'enseignement le distingue et, par là même, lui crée une place unique dans l'enseignement supérieur de la musique et de l'art dramatique au Québec.

UNE INSTITUTION OUVERTE SUR LE MONDE ET L'AVENIR

Le Conservatoire forme des artistes qui se mesurent aux meilleurs dans le monde. Il doit répondre aux exigences que créent les standards de qualité, les techniques d'enseignement et les communications modernes. Par conséquent, il lui faut assurer une constante recherche en matière de musique et d'arts de la scène.

Par sa contribution à l'évolution de ces deux secteurs de formation, il s'assure une place de choix à l'intérieur de la mouvance qui caractérise la scène nationale aussi bien qu'internationale.

LES DÉFIS POUR LE CONSERVATOIRE

Les défis que doit relever aujourd'hui le Conservatoire dans la poursuite de sa mission sont liés:

- aux élèves et à leur réussite,
- au personnel,
- aux attentes des divers milieux,
- aux partenaires,
- à l'essor et à la vitalité du Conservatoire.

LES DÉFIS LIÉS AUX ÉLÈVES ET À LEUR RÉUSSITE

LE RECRUTEMENT DES ÉLÈVES

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec constitue un lieu privilégié pour une formation musicale et théâtrale de haut niveau. Même si le nombre de place y est limité, le Conservatoire doit faire valoir l'avantage distinctif de sa formation très individualisée afin de toucher, le plus tôt possible dans leur développement, des élèves particulièrement talentueux.

LA RÉTENTION DES ÉLÈVES

L'élève que le Conservatoire a recruté et qu'il a commencé à former devrait être profondément convaincu que le meilleur choix pour lui demeure le Conservatoire. Il doit savoir qu'il pourra en ressortir avec un diplôme prestigieux qui favorisera l'épanouissement de sa carrière.

LES RETOMBÉES DE NOS SUCCÈS

La réussite des artistes formés au Conservatoire est source de grande fierté pour l'institution.

Son effort de prospection et de rétention de talents exceptionnels trouve son aboutissement naturel dans l'association du Conservatoire à la réussite professionnelle de ses élèves. Réciproquement, l'association du Conservatoire à la réussite de ses élèves ne peut que soutenir son effort de prospection et de rétention des talents exceptionnels.

Il faut voir là une dynamique d'une richesse inestimable, qu'il nous faut exploiter encore davantage.

LES DÉFIS LIÉS AU PERSONNEL

LA DOTATION ET LA RÉTENTION

Le prestige du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec dépend en très grande partie de la qualité et de la compétence de son personnel enseignant.

Ses professeurs doivent pouvoir enseigner jusqu'au niveau du deuxième cycle universitaire inclusivement, et ce, sans égard à leur lieu d'affectation ni à l'âge de leurs élèves. Cette exigence garantit à l'élève une formation continue de grande qualité.

Le Conservatoire doit cependant offrir davantage qu'une réputation de prestige à ses professeurs. Il doit les faire œuvrer dans des conditions valorisantes et épanouissantes, tant sur le plan artistique que sur le plan pédagogique.

Les professeurs que le Conservatoire recrute sont en même temps des artistes qui font carrière. Il importe pour le Conservatoire de favoriser autant qu'il est en mesure de le faire leur carrière professionnelle. Il y va de la satisfaction de ses professeurs et de son rayonnement.

L'importance du travail accompli par leurs équipes respectives de soutien est reconnue par les gestionnaires du Conservatoire qui veulent retenir un personnel bien formé et efficace.

LES RELATIONS ET LE CLIMAT DE TRAVAIL

Le personnel enseignant du Conservatoire, souvent issu du Conservatoire même, est très attaché à l'institution et à ses valeurs. C'est là un atout précieux. Cela n'en dispense pas moins le Conservatoire d'offrir à ses professeurs des possibilités de développement tant sur le plan personnel que professionnel.

L'attachement à l'institution est également fort chez le personnel de soutien pour lequel le Conservatoire doit créer un climat de travail stimulant et valorisant dans un contexte d'adaptation à de nouveaux outils de gestion.

Le sentiment d'appartenance des professeurs et de l'ensemble du personnel envers le Conservatoire, doublé de leur adhésion à sa planification stratégique, contribuera au prestige et au rayonnement accru de l'institution.

LES DÉPARTS À LA RETRAITE

Dans un avenir rapproché, plusieurs départs à la retraite sont prévus chez les professeurs et parmi le personnel de soutien. Assurer le renouvellement de l'expertise malgré l'ampleur des départs à la retraite durant les prochaines années représente pour le Conservatoire un défi crucial.

LES DÉFIS LIÉS AUX ATTENTES

LES ATTENTES GOUVERNEMENTALES

L'État confie au Conservatoire la responsabilité de susciter et de soutenir la vie culturelle sur l'ensemble du territoire où il est implanté. En conformité avec la *Politique culturelle du Québec, notre culture, notre avenir* (1992), le Conservatoire doit donc étendre son action au-delà de la seule fonction d'enseignement.

Pour sa part, la *Politique québécoise à l'égard des universités; pour mieux assurer notre avenir collectif* (2000) exhorte les établissements d'enseignement de niveau universitaire à contribuer de façon significative au rayonnement international du Québec. Le Conservatoire doit donc s'assurer que ses diplômés continuent d'accumuler les succès sur la scène internationale.

Tout en se conformant aux dispositions de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (L.R.Q., c. G-1.02), le Conservatoire doit se conformer aux prescriptions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) en matière d'éthique et de déontologie.

LES ATTENTES DU MILIEU ARTISTIQUE

Le milieu artistique doit offrir à son public des productions de la plus grande qualité. La demande est constante pour des professionnels accomplis. Le Conservatoire doit être reconnu par le milieu artistique pour la pertinence et l'efficacité de sa formation.

Aussi, le Conservatoire doit poursuivre son action de formation continue et réussir à attirer les artistes en exercice.

LES ATTENTES DE LA CLIENTÈLE

Le Conservatoire veut attirer les élèves les plus talentueux et les retenir jusqu'à la fin de leur formation. Aussi, chaque élève doit avoir la conviction et recevoir la démonstration que le Conservatoire contribue à développer au mieux ses talents, lui préparant la meilleure insertion dans sa profession ainsi qu'une carrière épanouie.

Le Conservatoire doit également parvenir à ce que tous ses programmes de formation de niveau universitaire soient sanctionnés par des grades, des diplômes et des certificats universitaires reconnus internationalement.

Enfin, les élèves avancés demandent un plus grand nombre de services complémentaires, un défi sur lequel le Conservatoire a commencé à se pencher.

LES DÉFIS LIÉS AUX PARTENAIRES

LES PARTENAIRES DU RÉSEAU DE L'ÉDUCATION

Le statut unique du Conservatoire, comme établissement d'enseignement professionnel des arts de la scène en musique et en art dramatique, lui permet d'évoluer parallèlement aux autres établissements d'enseignement.

Toutefois, puisque son nouveau statut l'habilite dorénavant à décerner des grades et des diplômes universitaires, le Conservatoire modifie sensiblement le paysage de l'enseignement supérieur de la musique et de l'art dramatique. Le contexte hautement concurrentiel que connaissent les universités fait en sorte qu'il lui faut plus que jamais réaffirmer son rôle et sa mission complémentaire aux autres institutions d'enseignement.

LES PARTENAIRES DU MILIEU CULTUREL ET ARTISTIQUE

La place du Conservatoire dans le monde artistique et culturel revêt une grande importance dans la perspective d'échange de services, d'encadrement, de placement des élèves et de recrutement de professeurs.

Qui plus est, la présence du Conservatoire là où sont débattues les grandes préoccupations des milieux artistiques est essentielle à son évolution, à son rayonnement et au maintien de sa position comme chef de file dans ses spécialités.

Partout où il est présent, le Conservatoire doit s'associer aux intervenants du milieu afin d'apporter à la vitalité culturelle locale une contribution à la hauteur de sa vocation de prestige.

LES PARTENAIRES HORS QUÉBEC

Des professionnels formés par le Conservatoire exercent leur métier en dehors des frontières du Québec, contribuant à la reconnaissance de la qualité supérieure de la formation donnée par le Conservatoire.

Fort de cette réputation, le Conservatoire doit faire en sorte que sa participation est appréciée et recherchée dans les plus importantes tribunes culturelles internationales, devenant ainsi un partenaire désirable pour les établissements d'enseignement supérieur au Canada et à l'étranger.

LES DÉFIS LIÉS À L'ESSOR ET À LA VITALITÉ DU CONSERVATOIRE

LE RÉSEAU INTERNE

L'étalement géographique des établissements du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec pose des défis de taille quant au partage des compétences et des infrastructures, quant à l'harmonisation de l'enseignement et quant aux liens et aux échanges sur le vaste territoire qu'il sert.

UN NOUVEAU STATUT

Depuis un an, le Conservatoire est un organisme public autonome. Il lui faut s'adapter à sa nouvelle réalité administrative tout en maintenant une gestion efficace.

LE FINANCEMENT

Le défi auquel doivent répondre les gestionnaires du Conservatoire découle en grande partie des restrictions budgétaires des années 90. Il manque en effet à l'institution environ 4 500 000 \$ pour pouvoir offrir les mêmes services qu'en 1990 et maintenir sa compétitivité.

Sans y voir la seule solution à son financement, le Conservatoire doit faire savoir aux entreprises que son statut a changé et les convaincre de profiter d'un partenariat avec lui.

LE CLASSEMENT

Habitué d'occuper le premier rang au classement des écoles de musique et d'art dramatique au Québec pour le niveau universitaire, le Conservatoire ne se satisfait pas de la place qu'il occupe aujourd'hui en musique.

Regagner la première place représente le défi ultime que se posent les administrateurs et les gestionnaires du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, ce que vise notamment la présente planification stratégique.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le plan stratégique se décline en trois grandes orientations qui soutiennent la vision d'excellence et de prestige qui est celle de l'institution. Chacune de ces orientations stratégiques se découpe en objectifs qui permettent de cibler les priorités.

ORIENTATION I DÉVELOPPER LE PLEIN POTENTIEL DE CHAQUE ÉLÈVE RECRUTÉ PAR LE CONSERVATOIRE

OBJECTIF 1.1 : ASSURER À NOS ÉLÈVES ET À NOS PROFESSEURS LES OUTILS APPROPRIÉS

Axes d'intervention	Résultats visés
• Construire sur les valeurs essentielles du Conservatoire, soit le réseau, les deux disciplines, la relation maître élève et la progression par matière des études en musique • Encourager le développement et le perfectionnement des professeurs et du personnel de soutien • Favoriser la mise en réseau des compétences et des infrastructures présentes dans les différents établissements du Conservatoire • Systématiser le transfert d'expertise afin d'assurer la relève en prévision des départs à la retraite • Construire un plan d'acquisition et d'entretien de l'équipement et des instruments • Moderniser et mettre à jour les centres de documentation et les collections	• Avoir maintenu l'approche pédagogique distinctive du Conservatoire dans les centres et en région • Avoir augmenté le niveau d'intérêt des élèves • Avoir favorisé la qualité de l'enseignement • Avoir haussé le niveau d'utilisation des ressources humaines et matérielles disponibles • Avoir développé certains services du Conservatoire dans les centres et en région

**OBJECTIF 1.2: ASSURER À NOS ÉLÈVES ET À NOS PROFESSEURS
UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE**

Axes d'intervention	Résultats visés
• Mettre davantage à contribution la Fédération des élèves • Valoriser la carrière des professeurs • Élaborer les prochaines conventions de travail du personnel en les adaptant à la réalité du Conservatoire • Mettre sur pied un événement d'envergure combinant musique et art dramatique • Ouvrir les cours de maître à l'ensemble du réseau • Favoriser l'échange ponctuel d'élèves et de professeurs entre les établissements du Conservatoire • Créer des échanges ponctuels d'élèves et de professeurs avec l'extérieur • Assurer l'excellence de la formation selon des standards internationaux • Réviser les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et des programmes • Élaborer une politique institutionnelle d'évaluation des enseignements • Faciliter l'appréciation du dossier d'un élève du Conservatoire par les institutions de niveau universitaire au Canada et à l'étranger	• Avoir fait contribuer davantage les élèves à l'évolution du Conservatoire • Avoir assuré aux élèves un traitement et une reconnaissance de leur formation qui soient équitables au regard de leur niveau et de leur travail • Avoir favorisé une plus grande mobilité pour les élèves • Avoir accru la renommée des professeurs et de l'institution • Avoir développé la compétence des professeurs • Avoir augmenté la mobilité internationale des professeurs • Avoir développé des partenariats et des projets communs entre les établissements du Conservatoire • Avoir favorisé le maillage et l'échange avec les milieux professionnels • Avoir augmenté le sentiment d'appartenance des élèves, des professeurs et du personnel de soutien en créant un bon climat

OBJECTIF 1.3 : AMÉLIORER NOTRE OFFRE DE SERVICES

Axes d'intervention	Résultats visés
• Avoir accès à un nombre suffisant d'élèves pour conserver un éventail approprié de services • Resserrer les critères de sélection dans plusieurs disciplines • Élargir l'offre pour des services complémentaires aux élèves • Développer les programmes de perfectionnement en musique et en art dramatique • Élargir l'offre de formation continue en art dramatique, notamment en doublage pour le cinéma • Axer le contenu et l'encadrement de la formation artistique sur les caractéristiques de la pratique professionnelle en musique et en art dramatique • Consolider la structuration des programmes externes	• Avoir attiré et retenu les meilleurs élèves • Avoir haussé le niveau des services offerts • Avoir renforcé la visibilité et la crédibilité du Conservatoire auprès du grand public et de la clientèle

ORIENTATION 2 CONSOLIDER LE RÔLE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU CONSERVATOIRE

OBJECTIF 2.1 : ENRICHIR LE RÉSEAU EXTERNE DU CONSERVATOIRE

Axes d'intervention	Résultats visés
• Tisser de nouveaux liens et enrichir ceux existants avec les milieux scolaires, musicaux et théâtraux • Multiplier les échanges de services entre le Conservatoire et les organismes culturels • Conclure des ententes avec des établissements d'enseignement supérieur, entre autres, pour la mise sur pied d'ensembles communs et l'échange de cours avec les universités • Développer des partenariats d'affaires et des commandites avec les entreprises • Accroître les échanges entre les établissements du Conservatoire et les établissements à vocation semblable à l'extérieur	• Avoir accru la capacité de recrutement du Conservatoire • Avoir accru la capacité d'affiliation du Conservatoire • Avoir accru l'implication de l'entreprise privée

OBJECTIF 2.2 : FAIRE RAYONNER LE CONSERVATOIRE

Axes d'intervention	Résultats visés
• Réaliser le plan de communication adopté par le conseil d'administration en octobre 2007, ce qui inclut principalement les activités suivantes : - Communiquer largement les activités telles un concert, un cours de maître ou un exercice pédagogique - Amener les membres du conseil d'administration à mieux faire connaître le Conservatoire et à promouvoir ses activités dans leurs réseaux respectifs - Faire en sorte que le Conservatoire soit associé à la réussite de ses élèves anciens et actuels - Développer des outils promotionnels qui contribuent à l'image du Conservatoire, et généraliser leur utilisation - Augmenter la couverture éditoriale sur le Conservatoire - Augmenter l'utilisation des médias électroniques tels Internet et la messagerie électronique, pour promouvoir le Conservatoire - Suivre avec vigilance la carrière des anciens élèves du Conservatoire	• Être devenu un pôle d'attraction pour les jeunes • Avoir redynamisé et modernisé l'image du Conservatoire • Avoir développé un sentiment de fierté à l'interne • Avoir étendu le rayonnement du Conservatoire

OBJECTIF 2.3 : NOUS DÉMARQUER DANS UN MARCHÉ EXIGEANT ET MOUVANT

Axes d'intervention	Résultats visés
• Maintenir une veille dans le milieu, • Participer aux grands débats sur l'enseignement et sur les préoccupations des milieux artistiques notamment comme membre associé de l'Association européenne des conservatoires • Maintenir le niveau d'excellence des exercices pédagogiques • Maintenir une qualité de services reconnue par le milieu artistique	• Avoir donné à nos élèves la compétence nécessaire pour faire carrière, • Avoir agi en leader dans notre domaine • Avoir positionné le Conservatoire parmi les grandes institutions

OBJECTIF 2.4 : AUGMENTER LA PRÉSENCE DU CONSERVATOIRE

Axes d'intervention	Résultats visés
• S'assurer que la formation offerte par le Conservatoire demeure accessible aux jeunes des centres et des régions • Consolider le rôle du Conservatoire dans les différentes régions du Québec où il est présent • Soutenir le fonctionnement des ensembles musicaux et théâtraux dans les régions • Publier et diffuser les ouvrages, articles, conférences des professeurs du Conservatoire • Faire participer les professeurs à des événements ciblés du calendrier culturel et à des tribunes internationales	• Avoir bonifié l'implication du Conservatoire dans la vie culturelle dans les grands centres et en région • Avoir rehaussé la reconnaissance et la renommée des professeurs du Conservatoire

ORIENTATION 3 **EXPLOITER AU MIEUX LE RÉCENT STATUT
DE CORPORATION DU CONSERVATOIRE**

OBJECTIF 3.1 : VIVIFIER LA SANTÉ FINANCIÈRE DE L'INSTITUTION

Axes d'intervention	Résultats visés
• Revoir la structure de tarification du Conservatoire • Participer à la restructuration de la Fondation Wilfrid-Pelletier • Développer un réseau de partenaires et de donateurs • Obtenir des investissements supplémentaires par de nouvelles subventions et des commandites • Solliciter de façon appropriée la contribution des élèves, des professeurs et du personnel • Mobiliser l'ensemble des intervenants dans la recherche de fonds nouveaux	• Avoir développé dans l'organisation une culture de mécénat • Avoir augmenté de façon récurrente les revenus du Conservatoire • Avoir financé l'élargissement de l'offre de services

OBJECTIF 3.2 : DÉVELOPPER UN MODÈLE ET UNE APPROCHE DE GESTION INSPIRANTS

Axes d'intervention	Résultats visés
• Doter le Conservatoire d'une structure de gestion selon des normes et des standards généralement reconnus en matière de formation, notamment dans le milieu universitaire • Adopter des principes de reddition de compte et d'évaluation de la qualité des services à la population qui soient en accord avec les attentes gouvernementales en matière de gouvernance • Adopter et mettre en œuvre des mesures d'éthique et de déontologie • Réorganiser le travail en fonction des nouvelles responsabilités du Conservatoire • Compléter l'importante réforme administrative entreprise en 2005 • Mettre en place une stratégie de communication interne • Communiquer la planification stratégique au personnel • Consulter le personnel sur l'évolution de la planification stratégique • Élaborer un plan d'action annuel découlant de la planification stratégique du Conservatoire	• Avoir gagné en efficacité et en efficience • Avoir utilisé à la grandeur du réseau les expertises spécifiques des membres du personnel • Avoir renforcé la collaboration entre les établissements • Avoir doté le Conservatoire d'un mode de gestion aussi souple qu'adapté à ses besoins • Avoir suscité l'adhésion du personnel et des élèves à la planification stratégique de l'institution • Disposer d'un plan d'action parfaitement cohérent avec la planification stratégique

La Fondation Wilfrid-Pelletier

En 2007-2008, la Fondation Wilfrid-Pelletier en est à sa 25^e année d'activité. Les bourses d'études s'avèrent essentielles pour attirer et retenir les élèves au Conservatoire, la Fondation peut ainsi contribuer à la formation dans les meilleures conditions possibles des élèves les plus prometteurs. Dans cette perspective, elle amorçait des changements structurels importants. Mentionnons notamment la nomination de deux représentants du conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec au conseil d'administration de la Fondation; il s'agit de MM. Benoît Plourde et Christian Proulx. Un autre changement consiste à utiliser le nom du Conservatoire dans la dénomination de la Fondation. Des démarches sont actuellement en cours afin que la Fondation Wilfrid-Pelletier s'appelle dorénavant la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Par cette nouvelle identité, la Fondation veut se rapprocher du Conservatoire, de ses élèves et de ses professeurs, et bien marquer son appartenance pour favoriser l'implication de tous dans la recherche de nouveaux fonds. Afin de garder vivante la mémoire du fondateur du Conservatoire, la Fondation maintiendra un fonds de bourses Wilfrid-Pelletier pour les élèves en musique.

La Fondation a également modifié ses procédures d'attribution des bourses. Dans le but d'aider les élèves qui se démarquent à poursuivre leur formation au Conservatoire, les bourses d'études sont dorénavant essentiellement destinées à des élèves inscrits pour l'année suivante dans un établissement du Conservatoire. En art dramatique, une bourse collective continue d'être accordée aux finissants soit pour un stage de formation, soit pour la production d'un spectacle après la fin de leurs études.

En 2007-2008, la Fondation a ainsi accordé près de 25 000 \$. Voici les élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec qui ont obtenu des bourses d'excellence et des bourses d'études pour l'année scolaire 2007-2008 :

LES BOURSES D'EXCELLENCE

Devant l'excellence des résultats et la qualité des projets soumis, la Fondation a résolu d'accorder deux bourses d'excellence Wilfrid-Pelletier de 4 000 \$ chacune, au lieu d'une seule à :

- Valérie Milot, harpiste
- Daniel Lanthier, hautboïste

LES BOURSES D'ÉTUDES

Les lauréats des trois Bourses Archambault sont :

- Simon Tremblay, trompettiste
- Cristina Garcia Islas, compositrice
- Laurence Latreille-Gagné, corniste

Les lauréats des deux Bourses Jean H. Picard sont :

- Karine Crépeault-Boucher, soprano
- Guillaume Garant-Rousseau, tubiste

Les lauréats des Bourses Gilles-Gauthier sont :

- Ruth Kwan, pianiste
- Antoine Létourneau-Berger, percussionniste

Les lauréats de trois Bourses Wilfrid-Pelletier sont :

- Sasha Djihanian-Archambault, soprano
- Viviane Gosselin, violoncelle
- Andréanne Moreau, mezzo-soprano

La lauréate de la Bourse Alfred-et-Gilbert-Vaillancourt est :

- Sasha Djihanian-Archambault, soprano

Le lauréat de la Bourse Concours Musical International de Montréal (en accord avec la direction du Concours, une seule bourse a été accordée) :

- Gaël Lane Lépine, pianiste

La Fondation Wilfrid-Pelletier a également accordé deux bourses collectives de 1 500 \$ chacune aux élèves finissants du Conservatoire d'art dramatique de Québec et du Conservatoire d'art dramatique de Montréal. Les finissants sont :

- Mathilde Addy-Laird
- Martin Boily
- Guillaume Boisbriand
- Joëlle Bond-Bouchard
- Yannick Chapedelaine
- Robin-Joël Cool
- David Corriveau
- Romy Daniel
- Chantal Dupuis
- Jean-Philippe Durand
- Myriam Fournier
- Steve Gagnon
- Jean-Michel Gagnon-Girouard
- Catherine Le Gresley
- Marianne Marceau-Gauvin
- Guillaume Regaudie
- Claudiane Ruelland
- Isabelle Sasseville
- Guillaume Tremblay

Parallèlement à ces bourses, la Fondation gère des dons recueillis par les neuf établissements du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

Les juges aux examens de fin de troisième cycle et de concours

Traditionnellement, le Conservatoire sollicite l'expertise de musiciens professionnels de haut calibre pour entendre les élèves qui se présentent aux examens terminaux de troisième cycle et de Concours. De provenances diverses, ces musiciens prestigieux sont reconnus tant ici qu'à l'étranger. Avec générosité et passion, ils prodiguent de judicieux conseils à nos finissants sur le point d'amorcer leur carrière. Les jurys sont présidés par le directeur général du Conservatoire ou son représentant. Ainsi, au printemps 2008, le Conservatoire a fait appel aux compétences des juges suivants :

CONTREBASSE

René Gosselin, CMM
Éric Lagacé, CMM
Alan Molitz, Université de Toronto

CHANT

Gabrielle Lavigne, CMM
Nicole Lorange, Montréal
Jacqueline Martel-Cistellini, CMQ

CLARINETTE

Yves Léveillé, CMG
Marie Picard, CMQ
Robert Riseling,
University of Western Ontario

COMPOSITION

Gilles Bellemare, CMT
Michel Gonneville, CMM
Lorraine Vaillancourt,
Université de Montréal

CONTREPOINT

James Dowdy, CMV
Pierrette Froment-Savoie, CMG
Frank Sergi, CMM

COR

Denys Derome,
Orchestre symphonique de Montréal
Jean Gaudreault, CMM
John Milner, CMM

DIRECTION D'ORCHESTRE

Raffi Armenian, CMM
Jacques Clément, CMS
Stéphane Laforest,
Orchestre symphonique de Sherbrooke

COMPOSITION ÉLECTROACOUSTIQUE

Yves Daoust, CMM
Louis Dufort, CMM
Alain Thibault, Montréal (ACREQ)

FLÛTE

Louise Bouchard, CMS
Lise Daoust, Université de Montréal
Jean St-Jules, CMV

GUIWARE

Philip Candelaria, Université d'Ottawa,
Université de Sudbury
Pierre-Louis Thérien, CMV
Jean Vallières, CMM

HARPE

Marie Boisvert, Toronto,
Isabelle Fortier, CMQ
Caroline Lizotte, CMT

HARMONIE

James Dowdy, CMV
Pierrette Froment-Savoie, CMG
Frank Sergi, CMT



11 Audrey G. Perreault du Conservatoire de musique de Gatineau, élève de Pascale Margely

HAUTOIS

Lise Beauchamp, CMM
Louis Côté, CMS
Humberto Lucarelli,
University of Hartford, CT

MUSIQUE DE CHAMBRE

Marie-Andrée Benny, CMM
Guy Fouquet, CMM
Richard Killmer,
University of Rochester, NY
Lance Nagels, CMQ
Marie Picard, CMQ
Jo-Ann Simpson, CMG
Christian Vachon, CMG

ORGUE

Danny Bélisle, CMQ
Hélène Dugal, Montréal
Céline Fortin, CMS

PERCUSSION

Louis Charbonneau, Montréal
Alain Lamothe, CMG
Jean-Guy Plante, CMM

PIANO

Pauline Charron, CMR
Marlène Finn, CMG
Stéphane Lemelin, Université d'Ottawa

SAXOPHONE

Abe Kestenberg, Université McGill
Benoît Plourde, CMR
Sébastien Tremblay, CMG

TROMBONE ET TUBA

Lance Nagels, CMQ
Patrice Richer, CMM
Joseph Zuskin, Montréal

TROMPETTE

Gilbert Blais, CMS
Jean-Louis Chatel, Université McGill
Geoffrey Thompson, CMQ

VIOLON

Vladimir Landsman,
Université de Montréal
Élise Lavoie, CMR
Anne Robert, CMM

VIOLONCELLE

Anne Contant, CMG
Guy Fouquet, CMM
Lise Vézina, Montréal

Les lois et les politiques d'application

LOI CONSTITUTIVE

Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (L.R.Q., c. C-62.1)

AUTRES LOIS

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1)

Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (L.R.Q., c. A-3.01)

Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001)

Loi sur l'aide financière aux études (L.R.Q., c. A-13.3)

Loi sur les archives (L.R.Q., c. A-21.1)

Loi sur l'assurance-dépôts (L.R.Q., c. A-26)

Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29)

Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (L.R.Q., c. C-32.2)

Loi sur l'enseignement privé (L.R.Q., c. E-9.1)

Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (L.R.Q., c. E-14.1)

Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1)

Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1)

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (L.R.Q., c. G-1.02)

Loi sur le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (L.R.Q., c. M-15)

Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30)

Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1)

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (L.R.Q., c. R-10)

Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1)

Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., c. V-5.01)

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec participe activement à la mise en œuvre des politiques suivantes :

- *La politique culturelle du Québec*
- *La politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle*

Il contribue aussi, notamment par ses divers partenariats universitaires et son rayonnement international, à *La politique québécoise à l'égard des universités*.





**SIÈGE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

225, Grande Allée Est
Bloc C, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5G5
418 380-2327

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI

22, rue Sainte-Marie
Rimouski (Québec) G5L 4H2
418 727-3706

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE SAGUENAY

202, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 6R8
418 698-3505

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC

270, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 5G1
418 643-2190

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
DE TROIS-RIVIÈRES**

587, rue Radisson
Trois-Rivières (Québec) G9A 2C8
819 371-6748

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
DE MONTRÉAL**

4750, avenue Henri-Julien
Montréal (Québec) H2T 2C8
514 873-4031

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU

430, boul. Alexandre-Taché
Gatineau (Québec) J9A 1M7
819 772-3283

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE VAL-D'OR

88, rue Allard
Val-d'Or (Québec) J9P 2Y1
819 354-4585

**CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE
DE QUÉBEC**

31, rue Mont-Carmel
Québec (Québec) G1R 4A6
418 643-2139

**CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE
DE MONTRÉAL**

4750, avenue Henri-Julien, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2T 2C8
514 873-4283

www.conservatoire.gouv.qc.ca

CONSERVATOIRE

de musique de Saguenay

CONSERVATOIRE

d'art dramatique de Québec

CONSERVATOIRE

de musique de Québec

CONSERVATOIRE

de musique de Rimouski

